



**La Terre et la vie, tome 2,  
fasc. 4, avril 1932.**

Source : Paris - Muséum national d'histoire naturelle/Direction des bibliothèques et de la documentation.

Les textes numérisés et accessibles via le portail documentaire sont des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public ou pour lesquelles une autorisation spéciale a été délivrée. Ces dernières proviennent des collections conservées par la Direction des bibliothèques et de la documentation du Muséum. Ces contenus sont destinés à un usage non commercial dans le respect de la législation en vigueur et notamment dans le respect de la mention de source.

Les documents numérisés par le Muséum sont sa propriété au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Les reproductions de documents protégés par un droit d'auteur ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

Pour toute autre question relative à la réutilisation des documents numérisés par le MNHN, l'utilisateur est invité à s'informer auprès de la Direction des bibliothèques et de la documentation : [patrimoinedbd@mnhn.fr](mailto:patrimoinedbd@mnhn.fr)

# LA TERRE ET LA VIE

REVUE D'HISTOIRE NATURELLE

FONDÉE PAR LA

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION DE FRANCE

ET PUBLIÉE EN COLLABORATION AVEC LA

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS GÉOGRAPHIQUES, MARITIMES ET COLONIALES

2<sup>e</sup> Année. — N<sup>o</sup> 4

Avril 1932

## SOMMAIRE

L. BLANCOU . . . . .	Dans la savane boisée de l'Oubangui . . . . .	187
L. BULTINGAIRE . . . . .	Un vrai ou un faux portrait de Fagon . . . . .	212
A. BORDEAUX . . . . .	Placers aurifères en pays chauds et en pays froids. — Étalon d'or . . . . .	219
VARIÉTÉS. — Le Ragondin en liberté. — Termitières d'Éthiopie. — Un problème à étudier : la question Sao. — Le « Jardin des Plantes » dans le « Journal des Goncourt » . . . . .		237
NOUVELLES ET INFORMATIONS . . . . .		243
PARMI LES LIVRES . . . . .		247

## RÉDACTION

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCLIMATATION DE FRANCE  
198, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VII<sup>e</sup>) - Tél. Littré 04-76.

ADMINISTRATION — ABONNEMENTS — PUBLICITÉ  
SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS GÉOGRAPHIQUES, MARITIMES ET COLONIALES  
184, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI<sup>e</sup>)

Tél. : Littré 75-82. — Adr. télégr. : Segemaco-Paris 110. — Ch. postaux : Paris 31-39.  
Abonnements : France et Colonies : 75 fr. - Étranger : 90 fr. ou 105 fr. suivant les pays.

Copyright by Société d'Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales. Paris, 1932.



JEUNES OURS DE SYRIE.

# LA TERRE ET LA VIE

REVUE D'HISTOIRE NATURELLE

2<sup>e</sup> Année — N<sup>o</sup> 4

Avril 1932

## DANS LA SAVANE BOISÉE DE L'OUBANGUI

par

L. BLANCOU

Adjoint des Services civils de l'Afrique équatoriale française.

CE n'est pas à des lecteurs aussi avertis que ceux de *La Terre et la Vie* qu'il convient d'exposer longuement ce qui est devenu un lieu commun en ces dernières années : à savoir que la bibliographie scientifique française est extrêmement pauvre en bons ouvrages de vulgarisation zoologique, par comparaison avec l'Angleterre, les États-Unis et l'Allemagne, par exemple.

Ceci est particulièrement remarquable en ce qui concerne la faune de nos colonies et tout spécialement celle de l'A. O. F. et de l'A. E. F. Bien que les différents livres ou études du Dr Maclaud et de M. F. de Coutouly pour l'A. O. F., de Lavauden et In Tanoust pour les régions sahariennes et sahéliennes, de Pécaud et Bruneau de Laborie pour le Tchad, du vicomte E. de Ponceins pour l'ensemble de l'Afrique française, aient commencé à éclairer la route et nous aient fourni, avec une précieuse documentation, un excel-

lent exemple à suivre, il n'en reste pas moins que nous ne possédons encore rien d'équivalent en français aux volumes *The Game Animals of Africa*, de Lydeker, *Handbook of the Birds of West Africa* de G.-L. Bates, *The Birds of Tropical West Africa*, de D.-A. Bannerman, ou à une magnifique étude zoogéographique comme l'ouvrage récent *Game Animals of the Sudan*, par le capitaine L.-C. Brocklehurst, game warden du Soudan anglais.

Comme on l'a depuis longtemps souligné, les conséquences de cet état de choses sont déplorables, car elles impliquent, au point de vue scientifique, l'absence de collections ou d'observations qui avanceraient grandement nos connaissances, au point de vue cynégétique, la destruction irraisonnée des espèces animales les plus rares, dont on méconnaît l'intérêt.

Si je ne puis personnellement me flatter de réaliser un jour une œuvre

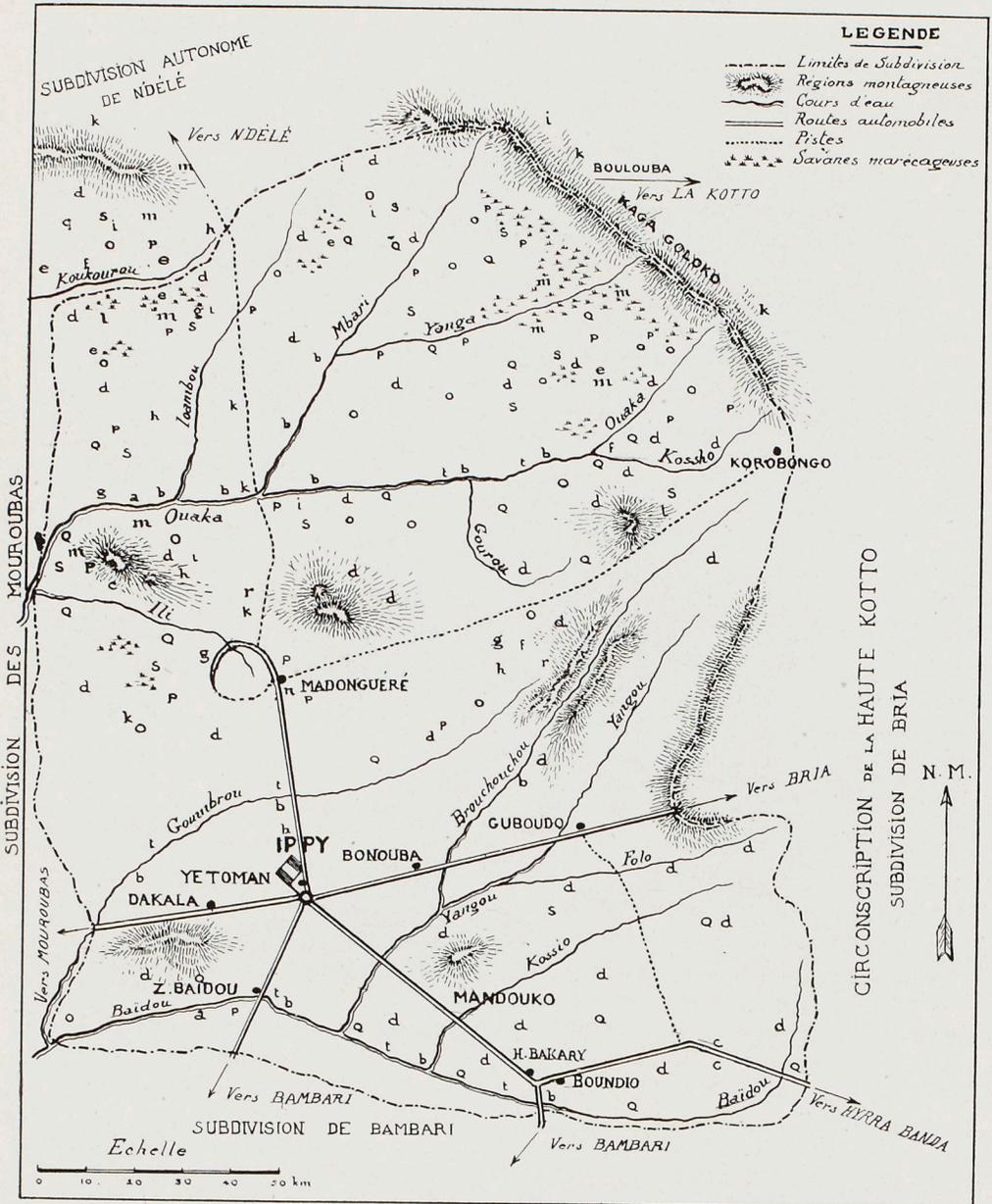


Schéma zoogéographique de la subdivision d'Ippy (circonscription de la Ouaka, d'après L. Blancou, 1930). — a, Lamantin; b, Hippopotame; c, Hylochère; d, Buffle; e, Rhinocéros; f, Éléphant; g, Cynhyène; h, Hyène tachetée; i, Lion; k, Cynocéphale; l, Chimpanzé; m, Élan de Derby; n, Situtunga; o, Antilope rouanne; p, Kob; q, Sing Waterbuck; r, *Cephalophus sylvicultrix*; s, Bubale rouge; t, Crocodile.

que ni mes loisirs restreints, ni ma faible compétence ne me permettent d'entreprendre, je voudrais cependant, pour aujourd'hui, choisir dans mes notes et souvenirs de chasse quelques observations biologiques ou zoogéographiques qui pourront, à divers titres, contribuer à faire connaître un peu la faune de notre belle colonie de l'Oubangui-Chari.

Je ne prétends d'ailleurs pas plus citer des faits extraordinaires que répéter ce qu'ont fort bien dit depuis longtemps des vétérans de l'Afrique plus qualifiés que moi. Je veux simplement présenter quelques-unes de mes remarques personnelles sur certains animaux de la région considérée, observés dans leur cadre naturel. Elles ont été recueillies pendant un séjour de plus de trois ans dans l'Oubangui central.

\* \* \*

Tout le nord du bassin de l'Oubangui et du Mbomou, entre le 5° et le 10° de latitude Nord environ, est couvert par une formation de savane boisée, du reste très variable d'aspect suivant la nature du terrain ou sa transformation par l'homme. Elle est en effet aussi bien caractérisée par des peuplements d'arbres plus ou moins élevés et parfois très fourrés auxquels, semble-t-il, le nom de bois s'appliquerait mieux que celui de savane, que par des ondulations couvertes d'herbes avec des arbustes chétifs, tordus par les incendies annuels et parfois même par des bas-fonds d'herbe courte ou non, très humides et verts, marécageux, en saison des pluies. Les indigènes de race banda appliquent le nom de *mbakko* aux peuplements d'arbres soit dispersés, soit très fourrés comme les galeries forestières, le long des petits cours d'eau, et le nom de *lando*

aux petites savanes herbeuses sans arbres. Ils donnent celui de *lakri* aux plateaux rocheux presque dénudés, très fréquents par endroits.

C'est cette savane que j'ai eu l'occasion de parcourir, soit en déplacement administratif, soit en chassant. Je n'ai guère randonné d'ailleurs que dans le bassin de la Ouaka (appelée Kouango dans son cours inférieur), gros affluent de l'Oubangui qui a donné son nom à une circonscription de la colonie. Je connais particulièrement la brousse des deux subdivisions de Grimari et d'Ippy. C'est dans cette dernière que se trouvent les sources de la Ouaka.

**Edentés.** — Les Pangolins (*Manis tricuspis*), en banda : *Kaga*, en banziri : *Kokoro*, existent dans tout le bassin de la Ouaka. Je n'en ai jamais vu en brousse, pas plus de nuit que de jour, mais les indigènes m'en ont assez souvent apporté des dépouilles et même trois ou quatre exemplaires vivants que je n'ai malheureusement pas pu conserver, car ils se sont évadés l'un après l'autre. Recouvrer la liberté paraissait être d'ailleurs leur idée fixe.

J'ignore si les individus capturés étaient complètement adultes ou non, mais une peau que j'ai en ce moment en ma possession ne mesure pas plus de 63 centimètres de longueur totale et aucun de ceux que j'ai vus, morts ou vivants, ne dépassait de beaucoup ces dimensions.

Un seul de mes captifs, à Grimari, a consenti à deux reprises à se nourrir devant moi de termites, sur la termitière où je l'avais transporté. Encore l'a-t-il rapidement abandonnée aussitôt qu'il ne s'est plus senti surveillé, pour essayer de grimper à un arbre. Il grimpait lourdement mais avec rapidité, et je l'ai vu opérer de la

même façon le long d'une porte de case presque lisse. Devant un danger quelconque il se roulait en boule, mais se déroulait en cherchant à s'agripper à quelque point d'appui, dès qu'on le saisissait par l'extrémité de la queue et qu'on le tenait ainsi suspendu en l'air. Il répandait une odeur assez pénétrante et désagréable.

Des *Oryctéropes* (*Orycteropus afer*), *Mbangui* en banda, je n'ai jamais vu en Afrique aucun spécimen mort ou vif. Mais, par contre, j'ai pu observer une ou deux fois leurs empreintes au bord des terriers qu'ils creusent et c'est par vingtaines que j'ai trouvé ces tanières dans la brousse et même auprès des plantations des villages. Les indigènes de la Ouaka ne me paraissent pas les chasser sauf par hasard. Il est vrai que les dimensions véritablement démesurées de ces terriers rendent la capture de leurs

mais observé des termitières défoncées par les oryctéropes, mais c'est peut-être tout simplement parce que mes hommes n'ont pas cru devoir me les faire remarquer.

**Siréniens.** — Je suis un peu moins certain de la présence du Lamantin (*Manatus sp?*), dans les cours d'eau de la Ouaka. Cependant les indigènes sont très affirmatifs sur l'existence d'un animal qu'ils appellent *Kpokolio* en banda, *Zimbi* en banziri, et qui possède des mamelles ressemblant aux seins d'une femme. Ce trait me paraît caractéristique. D'autre part si les Banda Linda, pêcheurs peu experts, n'ont jamais pu m'en montrer un exemplaire, n'ayant pas de filets pour les prendre, par contre mon interprète d'Ippy, étant de race banziri, m'a affirmé que ces animaux étaient assez souvent capturés à Kouango, dans l'Oubangui, par ses

compatriotes de la rivière et il m'a montré, en saison sèche, creusées dans les berges de la Haute-Ouaka, des excavations qui, d'après lui, servaient de gîtes aux lamantins pendant la période des hautes eaux. Une seule chose me rendait sceptique : c'étaient les faibles di-



Terrier d'Oryctérope.

hôtes extrêmement difficile, d'après les noirs, surtout pour des gens aussi peu habitués aux travaux de terrassement.

Je ne me souviens pas d'avoir ja-

mesures de ces trous, qui, en longueur, ne m'ont pas paru excéder 1 mètre à 1 m. 25, ce qui correspondait d'ailleurs à peu près exactement aux mesures de l'animal telles qu'elles

m'avaient été indiquées par les riverains de la Baïdou, affluent de la Ouaka.

**Hippopotames.** — L'Hippopotame (*Hippopotamus amphibius*), Kono en banda, Gombou en banziri, est encore assez commun dans les cours d'eau de la Ouaka, partout où il trouve assez d'eau pour se cacher en cas d'alerte. Il remonte très haut les plus petites rivières surtout en saison des pluies, mais même en saison sèche. J'ai

trouvé notamment des pistes d'hippopotames de la veille, en février 1931, dans la Haute-Ouaka, en des endroits où la rivière n'avait pas plus de 4 à 5 mètres de largeur au maximum. Je n'ai rien de spécial à ajouter sur les sorties nocturnes qui entraînent ces animaux assez loin de l'eau, par des sentiers souvent bien frayés et battus.

J'en ai vu au maximum une demi-douzaine ensemble respirant alternativement ou flottant en surface, le matin, jusque vers 9 ou 10 heures. Je n'ai jamais pu observer de jeunes sur le dos de leurs mères, mais j'en ai trouvé des pistes, notamment une assez curieuse. La mère s'était promenée dans un champ de coton, à proximité de la rivière Baïdou, et, chose bizarre, sans froisser une seule tige. Le jeune était resté couché dans l'herbe, à l'orée du champ et du sentier menant à l'eau.

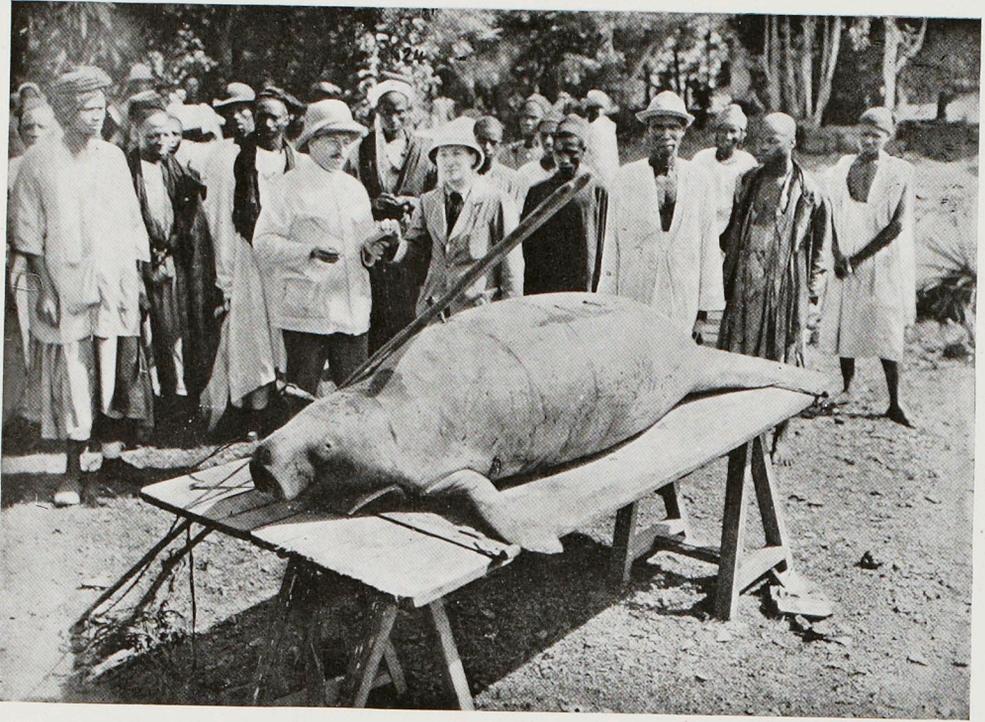
Je n'ai jamais entendu parler d'hippopotames comme habitant la Kandjia (subdivision de Grimari), rivière affluent direct de l'Oubangui, mais beaucoup moins impor-



Pangolin.

tante que la Ouaka. Peut-être le passage fréquent de pirogues dérangeait-il les animaux? Du reste, dans la subdivision de Grimari, je n'ai pas vu de figures d'hippopotames dessinées sur les murs des cases, alors qu'on en trouve fréquemment d'éléphants, pourtant disparus de la région depuis près de dix ans.

Dans la Haute-Ouaka je connais une demi-douzaine de points assidûment fréquentés par les hippopotames, mais dont ils disparaissent pendant quelque temps lorsqu'ils ont été tirés plusieurs fois. A ce propos je dois dire que les indigènes les traquent le plus possible, vu l'énorme quantité de viande et de graisse fournie par ce gibier. Trop de chasseurs noirs les tirent à tort et à travers avec des fusils dont la faible portée et la précision douteuse font qu'ils blessent ou manquent souvent, en tout cas épouvantent les animaux



Le Lamantin, *Manatus* (= *Trichechus*) *senegalensis*.

et les contraignent à désertier les endroits autrefois les plus giboyeux. Mais ceci s'applique aussi bien à toutes les espèces pourchassées par l'indigène. Seulement la difficulté du tir de l'hippopotame dans l'eau accentue encore les proportions de ces abus. D'autre part, quand ils ne disposent pas d'armes à feu, les indigènes creusent des fosses où, parfois, les animaux agonisent pendant plusieurs jours, comme j'ai vu le cas une fois, parce que les chasseurs (?) n'avaient pas daigné visiter leurs pièges journallement. S'il est d'autre part incontestable que l'hippopotame cause des ravages considérables lorsqu'il pénètre nuitamment dans une plantation, il n'en est pas moins vrai que ces méthodes barbares de chasse doivent être sévèrement surveillées.

Je serai donc personnellement d'avis que, dans le cadre du nouveau règlement de chasse de l'A. E. F., la chasse de l'hippopotame soit comprise de la façon suivante : toute latitude pour creuser des fosses dans un périmètre très limité *autour des plantations et uniquement de façon à les protéger* ; pour la chasse au fusil, réserver le droit de tuer une ou deux bêtes par an à quelques chefs absolument sûrs et possédant des armes de précision à tir rapide, toujours sous le contrôle administratif ; quant aux chasses des Européens, suivre strictement le règlement. Cela seul permettrait à la fois de défendre les cultures indigènes contre des visiteurs indésirables et de conserver une espèce peu prolifique et qui se raréfie de jour en jour.

Je ne citerai que pour mémoire, ne

les connaissant que par ouï dire (1), les inqualifiables massacres d'hippopotames qui ont eu lieu depuis quelques années sur le Chari, où un seul professionnel européen se vanta d'en avoir tué plus de 800 ! Bien que la viande séchée de ces animaux fût destinée au ravitaillement, absolument, nécessaire et urgent des travailleurs du C.F.C.O., il est bien regrettable d'avoir à déplorer de pareilles hécatombes qui, évidemment, ne sauraient continuer longtemps sans amener la disparition totale de ce gros gibier dans le Chari, quelle que soit son abondance actuelle.

Je dois signaler en terminant un trait de mœurs des hippopotames que j'ai vu noté ailleurs, mais que je

(1) D'après ce qui m'a été dit en novembre 1929, à Ippy, par le regretté Bruneau de Laborie.

n'ai pas observé moi-même. Le chef Yetomane, d'Ippy, grand chasseur dans toute la force du terme et observateur perspicace autant que passionné, m'a affirmé avoir été poursuivi à plusieurs reprises par des hippopotames sortis la nuit de la Baïdou et qui avaient chargé directement, sans provocation, les chasseurs groupés autour des feux sur la berge de la rivière. Il m'affirmait également que les hippopotames tirés dans l'eau de jour en sortaient parfois pour attaquer leurs agresseurs et il prenait ses mesures en conséquence.

Bien que j'aie eu l'occasion de tirer un groupe de trois à quatre hippopotames, avec de la vase jusqu'aux chevilles et de l'eau jusqu'aux genoux, me trouvant presque sur la même ligne à la même hauteur qu'eux et à une distance de 12 à 15



Hippopotame.

mètres seulement, un pareil accident ne m'est jamais arrivé.

J'avais enregistré, sur la foi des indigènes d'Ippy, le nom d'*Andjio* comme se rapportant à une espèce plus petite d'hippopotame (que j'espérais un moment être le *Chæropsis liberiensis*) tandis qu'ils réservaient le nom de *Mandaka* à la grosse espèce.

Mais aucune piste, aucune dépouille, aucune observation directe ne m'ont confirmé l'affirmation des Banda et, de même que pour plusieurs espèces d'antilopes ou de carnassiers, je crois fermement qu'il n'y a là qu'un distinguo de chasseurs, sans valeur au point de vue scientifique.

La présence d'hippopotames nains dans la Ouaka semble d'ailleurs bien improbable.

**Suidés.** — Les Phacochères (*Phacochaerus æthiopicus*), *Voungba* en banda, quoique existant à peu près partout, semblent d'autant plus abondants à mesure que l'on remonte vers le Nord, dans la direction du Tchad. Tous ceux que j'ai vus étaient de taille très moyenne, bruns ou gris. Malgré tout, je n'en ai jamais rencontré les énormes quantités signalées par certains auteurs en d'autres lieux.

Ils doivent être probablement très chassés par les fauves : lions et panthères, et c'est sans doute ce qui contribue à les rendre si méfiants et si difficiles à approcher. Les indigènes se plaignent assez souvent de leurs dégâts, faciles à constater dans les champs de manioc.

Peut-être plus nombreux en Oubangui sont les Potamochères (*Choiropotamus porcus*), en banda *Bengué*, en banziri *Dodo*, mais on les aperçoit très rarement de jour. Je n'en ai vu qu'une fois, vers les sources de la

Ouaka. Ils se tiennent essentiellement dans les galeries forestières marécageuses et n'en sortent guère que la nuit. Ils font également de très grands ravages dans les plantations lorsque celles-ci sont à proximité de leurs repaires.

Je n'oserais garantir d'une façon absolue l'existence de l'Hylochère (*Hylochaerus Meinertzhageni*) dans la Ouaka. Cependant, le fait que les Banda Linda ont, pour le désigner, le nom spécial de *Bouyavrou* ou *Souholo* et que, d'après eux, il est localisé (dans la Ouaka) dans une région assez forestière sur les territoires Est d'Ippy, où l'on rencontre également la Pintade bleue huppée (*Guttera sp ?*) et le Canard de Hartlaub (*Pteronetta Hartlaubii*), me fait supposer qu'il n'y a pas d'erreur à ce sujet. Les traces de cet animal ne m'ont pas paru différer beaucoup de celles du Potamochère quoique les indigènes les distinguent fort bien. Ils le décrivent comme très noir et très velu, mais pas plus grand que le Potamochère. Il semble également qu'ils le considèrent comme plus dangereux à chasser que les deux Suidés précédents.

**Buffles.** — Des animaux que l'on rencontre encore à peu près partout en Oubangui central, sauf lorsqu'ils ont été décimés par les chasseurs, sont les buffles.

Sur la question des différentes espèces de ces animaux qui a fait couler beaucoup d'encre, je ne puis émettre d'avis autorisé, malgré une quarantaine de rencontres avec ce passionnant gibier, ardemment chassé par tous les nemrods indigènes. S'il semble, à première vue, que les grands buffles noirs (*Syncerus caffer*) soient plutôt cantonnés au nord de l'A. E. F., dans les régions de savanes dé-

couvertes et les petits buffles rouges (*Syncerus nanus*) dans la forêt équatoriale du Centre et du Sud, par contre les randonnées dans la brousse, l'observation des troupeaux et des ani-

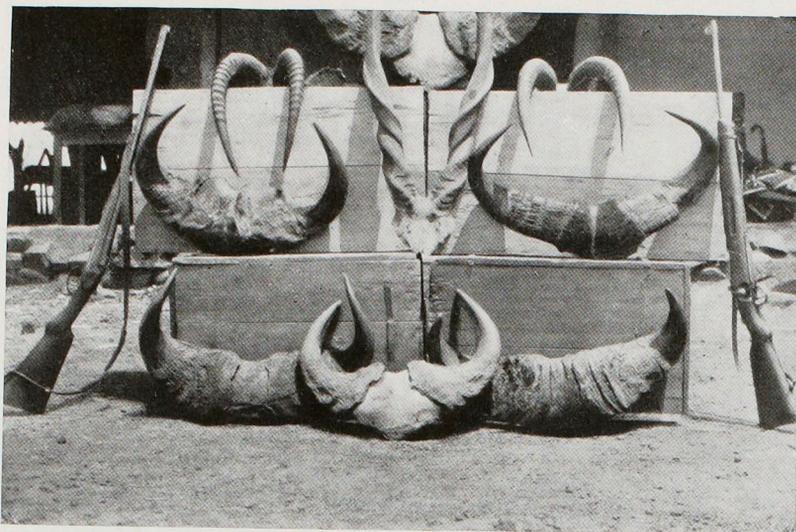
(solitaires, il est vrai) dans les environs du fleuve Oubangui, que des petits troupeaux de buffles rouges, du côté des sources des tributaires du Chari et du Tchad. Plus d'une fois



Un Potamochère.

maux tués sont de nature plutôt à embrouiller la question qu'à l'éclairer. Je ne connais ni le Tchad, ni le Gabon, mais j'ai actuellement l'impression assez nette que la savane boisée de l'Oubangui est peut-être le lieu où existe la transition entre les deux espèces, au premier abord si différentes l'une de l'autre. J'ai aussi bien vu de grands buffles noirs

enfin, j'aurais été bien en peine de dire, en observant un troupeau à la jumelle, si tel animal appartenait réellement au groupe *caffer* plutôt qu'au groupe *nanus*. La couleur du pelage, la forme des cornes, les dimensions du corps, au lieu de me fournir des points de repère ne contribuaient qu'à troubler mon jugement. Aussi, jusqu'à nouvel ordre, serais-je porté



Quelques spécimens de cornes de Buffles.

Cl. Belleste.

à croire que c'est précisément en Oubangui que les rapprochements continuels rendent plus malaisée à résoudre la question de savoir s'il n'y a en Afrique qu'une espèce de buffle, variant considérablement suivant l'habitat, ou si deux espèces distinctes existant réellement, arrivent à fournir des hybrides par croisement dans les régions où elles cohabitent.

Les chasseurs indigènes qui ont un nom générique pour les buffles : *Agoua* ou *Gouagoua* et un nom pour le grand buffle : *Bougoua*, un autre pour le petit : *Ganzabamba*, n'arrivent pas à se mettre d'accord en présence de certains spécimens. Ils en ont pourtant vu chacun plusieurs centaines. C'était là un sujet d'interminables discussions à Ippy, entre mes pisteurs et moi.

En tout cas, et si peu d'importance que puisse avoir mon opinion d'amateur et de débutant, je n'hésite pas à dire que lorsqu'on a la bonne fortune de passer à travers une brousse où, plusieurs fois par jour, on peut rencontrer et examiner des

buffles solitaires ou en troupeaux, comme cela m'est arrivé plusieurs fois, toutes les sous-espèces créées par Matschie ou d'autres sur des différences de forme ou de grandeur des cornes, paraissent absolument dépourvues de valeur.

Je ne m'attarderai pas à la description des mœurs bien connues des buffles qui nécessiterait, d'ailleurs, plusieurs pages. Je noterai seulement qu'elles sont assez variables comme celles de la plupart des animaux sauvages, suivant la localité où ils habitent et la chasse qui leur est faite. Je note aussi que, malgré les grandes émotions qu'elle procure incontestablement, les dangers de cette chasse ont été à mon avis très exagérés. Il y a certainement plus d'une fois une question d'imagination, enfiévrée par des lectures ou récits antérieurs, qui joue en présence de ce gibier à l'allure impressionnante, et aussi une question d'imprudence, surtout de la part des chasseurs indigènes dont, pendant 18 mois de séjour à Ippy, j'ai compté 9 tués et 8 bles-

sés par ces animaux sur le territoire de la subdivision. Il est certain qu'on risque toujours plus ou moins sa vie, en poursuivant un buffle blessé dans les fourrés sans prendre des précautions spéciales. Mais je ne crois pas actuellement à une charge spontanée sans provocation, à moins d'avoir affaire à une bête récemment blessée par quelque autre chasseur et qui souffre encore. Quant aux prétendues « charges » attribuées à beaucoup de ces bêtes solitaires ou en bandes, touchées ou non, immédiatement après un coup de feu, elles ne sont le plus souvent qu'une fuite affolée, les animaux ignorant où se trouve exactement le chasseur.

**Antilopes.** — La plus grande des antilopes, l'Elan de Derby (*Taurotragus Derbianus*), *Bozobo* ou *Kobo* en banda (1), existe en Oubangui central. Elle abondait même, paraît-il, il y a vingt ans, dans l'Oubangui occidental. Je doute, d'après les indications relevées dans les carnets de chasse du regretté Bruneau de Laborie, qu'il en soit de même actuellement. Très localisé dans la Ouaka, ce magnifique animal ne s'y rencontre aujourd'hui qu'en quelques points, Est et Sud de Grimari, Nord d'Ippy et des Moroubas, peut-être Sud des Moroubas et Nord de Bambari.

Je l'ai toujours trouvé dans des régions boisées mais peu fourrées, avec de grands arbres et des savanes herbeuses à proximité, très difficile à rejoindre, car il marche pendant une grosse partie de la journée, se nourrissant de feuillage. Il a été décimé récemment par les chasseurs indi-

gènes de l'exploitation aurifère de Roandji (subdivision de Bambari), et aurait certainement disparu de l'A. E. F., vu la grande quantité de viande qu'il fournit, si la difficulté de l'atteindre et la paresse de la plupart des chasseurs noirs ne le protégeaient un peu contre leurs entreprises.

Les Guibs (*Tragelaphus scriptus*), *Lekpa* en banda, m'ont paru exister un peu partout et ils sont certainement très communs. Les indigènes les tuent fréquemment à la sagaie dans leurs battues au filet ou au feu. Ils fréquentent volontiers les plantations et plutôt les fourrés que les savanes découvertes.

Je partage entièrement l'opinion de M. le professeur Bourdelle et de F.-C. Selous, d'après lesquels il est impossible de baser des sous-espèces de guibs sur la couleur de la robe et de la crinière, le nombre et la disposition des taches et des rayures. Ces caractères varient énormément suivant le sexe, l'âge, la saison et l'habitat.

Le Situtunga (*Limnotragus Spekei*), *Zoumonga* ou *Panoungou* en banda, dont le nouveau règlement de chasse de l'A. E. F. a révélé le nom et même l'existence à beaucoup de coloniaux (aussi bien que celui de Bongo, d'ailleurs, que j'ai vu confondu sur une photo prise au Gabon avec la « gazelle impalla » !) existe dans la Ouaka mais très localisé, étant donné son genre de vie. Il m'a été signalé sur les bords d'un petit cours d'eau, affluent de la Kandjia à Grimari.

J'ai eu en mains un massacre provenant des Moroubas (Sud) et plusieurs peaux ou massacres de la subdivision d'Ippy, où il ne me paraît exister que dans une vaste plaine marécageuse du Nord de la subdivision, à côté du village du chef Mandouguéré.

(1) Et non Banda en langue Basagbo ou Mandja en langue Binititi, comme il est dit par erreur dans *The Game Animals of Africa* 2<sup>e</sup> édition, p. 307.

J'y ai relevé, en décembre 1930 et janvier 1931, de nombreuses pistes provenant de quelques-uns de ces animaux. Sortis la nuit de la savane et d'une galerie forestière voisine, ils venaient brouter, méthodiquement semblait-il, les sommets et les tiges des plants de coton, dans un court rayon et sans s'éloigner de la brousse de plus d'une centaine de mètres. La chose m'a paru d'autant plus curieuse que, malgré de nombreuses pistes d'hippopotames, phacochères, buffles, antilopes rouannes et oiseaux divers, relevées dans les plantations cotonnières, je n'ai jamais vu les plants attaqués par un autre animal que celui-là (les pintades étant toutefois extrêmement friandes des graines). Mais les marécages à Situtunga sont assez rares pour qu'il n'y ait guère lieu de se préoccuper de cet ennemi éventuel du coton.

D'après des renseignements fournis par le R. P. Hüek, de la mission catholique de Bambari, les situtungas seraient très nombreux sur le territoire de Fort de Possel, au bord de l'Oubangui, dans certaines régions marécageuses.

Je n'ai jamais vu d'antilopes rouannes (*Hippotragus equinus*), *Kodjio* ou *Yagui* en banda, dans la Ouaka, au-dessous d'une ligne qui suivrait à peu près les limites sud des subdivisions d'Ippy et Moroubas et correspondrait approximativement au 6° de latitude Nord. Aussi serais-je tenté, jusqu'à plus ample informé, de voir en cet animal un familier du bassin du Chari et des savanes herbeuses du Tchad, plutôt que de la savane oubanguienne.

Cette belle antilope, que je n'ai jamais vue en hardes supérieures à une demi-douzaine d'individus, plus souvent seule ou par paires, est pour moi caractéristique des petites sa-

vanes ou plateaux latéritiques découverts, où sa silhouette décorative anime le paysage d'une tache caractéristique. Je l'ai d'ailleurs trouvée également dans les fourrés de bambous sur le territoire des Moroubas.

Elle fait courageusement tête au chasseur au moment du coup de grâce et sa résistance vitale est incroyable.

Mes tipoyeurs faillirent culbuter un jour de février 1931 sur une antilope rouanne endormie à l'ombre par la grosse chaleur de l'après-midi et qui nous avait laissés approcher à 3 mètres à peine de sa reposée.

Il se peut que le Reedbuck (*Redunca redunca*), en banda *Yalo*, existe dans la Ouaka. Je ne l'y ai jamais aperçu moi-même, mais certains mas-sacres que j'ai vus pouvaient appartenir à cette espèce.

Je dois dire d'ailleurs que, souvent préoccupé par la poursuite de plus grosses pièces, je n'ai pas suffisamment observé les espèces de cette taille, en particulier les Kobs (*Adenota Kob*), que les Banda appellent *Tagba*, pourtant très communs, et je ne serais pas étonné qu'une étude plus attentive permît d'en reconnaître plusieurs sous-espèces, car certaines différences dans la couleur du pelage, la grosseur et l'allure générale, frappent à l'œil nu lorsqu'on rencontre successivement plusieurs groupes des animaux désignés sous ce nom par les noirs.

L'examen des peaux nombreuses dont les indigènes se servent pour faire des dossiers de chaises longues, ne peut donner grand'chose, car elles sont toujours mutilées et ne comprennent que la partie dorsale de la bête.

Les *Kobus defassa* ou Sing Sing, en banda *Bita*, est l'antilope de grande taille la plus commune de la Ouaka. On la trouve à peu près



Le Rhinoceros (*Diceros*) *bicornis*, du Zoo de Londres.

*Intern. Graphic Press.*

partout et c'est elle qui subsistera sans doute, avec les buffles, après l'extermination de maintes autres espèces, étant donné sa faculté d'adaptation. On peut le constater à Grimari et Kouango où la grande faune sauvage est presque détruite.

Comme on l'a déjà noté, le nom anglais de cet animal : Waterbuck, ne paraît pas des mieux choisis, car il arrive maintes fois de le trouver en terrain très sec et assez loin de l'eau.

L'Oribi (*Ourebia* sp ?), *Oouya* en banda, est très commun dans la Ouaka

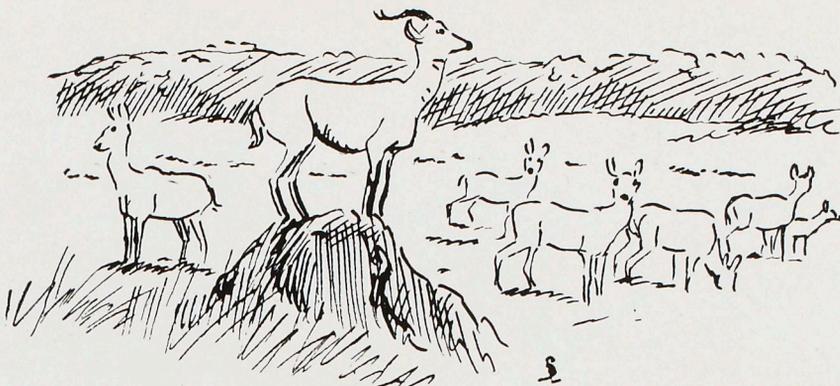
partout où j'ai eu l'occasion de chasser, aussi bien dans les fourrés (mais non dans les galeries forestières) qu'en terrain découvert.

Conformément à une observation antérieure de M. Pécaud dans sa précieuse étude sur la faune du Tchad (1), je n'ai jamais vu aucune trace de poil noir à la queue de cette gracieuse antilope qui forme peut-être une sous-espèce inédite d'*Ourebia montana* ou *Goslingi*.

(1) In : Bulletin des Recherches congolaises, 1925, n° 6, p. 66.



Antilope rouanne.



Troupeau de Kobs

En fait de Céphalophinés j'ai noté dans la Ouaka :

1° Le grand Céphalophe noir ou Céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultrix*), *Oueyé* en banda, qui m'a paru très localisé. Je n'ai rencontré ses traces que sur quelques points de la subdivision d'Ippy en terrains très boisés, voire dans le lit à sec de marigots à galeries forestières. Je ne sais si l'animal appelé *Yabouroungou* à Grimari et que je n'ai vu que sur un dessin indigène est bien le même.

2° L'antilope *Ouga* des Banda, très commune par toute la brousse herbeuse et boisée, est-elle le *Cephalophus rufilatus rubidior*? Je le crois assez probable.

3° De même la *Mbéle* des Banda, tuée en quantités innombrables dans les chasses au filet et habitante des galeries forestières, est-elle le *Guevei Maxwelli*?

4° Quant au *Kpalia*, il semble bien correspondre à la description du *Sylvicapra Grimmii* sp.? On le trouve plus rarement que les autres et en terrain plus découvert, généralement dans les futaies assez claires. Il m'a semblé bien localisé et beaucoup plus timide, plus éloigné des agglomérations humaines que les deux précédents.

Le Bubale rouge (*Alcephalus lel-*

*wel*), *Kanga* en banda, quoique localisé, se rencontre un peu partout dans le bassin de la Ouaka. Je n'insisterai pas sur sa vitalité bien connue, son humeur bizarre, tantôt farouche, tantôt d'une déconcertante impassibilité.

Les couleurs différentes que sa robe prend suivant l'éclairage et la position du soleil m'ont plusieurs fois fait croire à l'existence de deux ou trois sous-espèces.

**Rhinocéros.** — Le Rhinocéros noir (*Rhinoceros bicornis*), en banda *Mourroudou* ou *Besaragba*, est rare dans la Ouaka, mais cela me paraît tenir plutôt à des conditions climatiques ou d'habitat qu'à la chasse, cependant active, qui lui est faite. La limite Sud de son extension n'a jamais dû dépasser le 7° de latitude Nord, c'est-à-dire, en somme, le bassin du Chari, avec quelques incursions dans la région des sources de la Ouaka et de ses affluents.

Il ne me semble pas qu'il existe vers l'Est dans le bassin de la Kotto, mais c'est peut-être une erreur.

Les rhinocéros que j'ai pu observer ou dont j'ai pu relever les traces m'ont paru se nourrir surtout de racines, d'arbustes épineux et d'une certaine espèce d'euphorbe à suc laiteux dont les indigènes se servent



*Cephalophus sylvicultrix.*

pour étourdir ou empoisonner le poisson. Ces animaux ne semblaient pas se réfugier particulièrement dans les fourrés pendant le jour. Ils recherchaient seulement un ombrage pour dormir. Toutefois un individu cantonné au sud de la Ouaka, à Ippy, m'a paru être très friand de la fraîcheur de certaines galeries forestières et marécageuses, où les traces anciennes ou récentes de ses passages étaient multiples.

Il est heureux que le nouveau règlement cynégétique soit très strict sur le nombre de rhinocéros pouvant être tués par les indigènes, car, à l'allure dont avançait l'extermination ces dernières années, il n'en resterait bientôt plus. Encore faut-il que le règlement soit appliqué, ce qui est relativement facile, car le rhinocéros ne peut guère être détruit qu'au fusil, la chasse au feu et les pièges donnant de maigres résultats avec un animal aussi peu grégaire. Comme il ne cause jamais de dégâts dans les plantations dont il se trouve toujours éloigné (au moins dans la Ouaka), je ne vois pas pourquoi on laisserait continuer des massacres bons tout au plus à enrichir

quelques mercantis portugais ou syriens et ceux qui leur ressemblent.

Je ne puis dire si les cornes assez nombreuses qui me sont passées par les mains pour estampillage, pendant que j'exerçais les fonctions d'agent spécial à Bambari et dont le poids moyen (pour une paire) n'atteignait pas 3 kilos, provenaient d'adultes ou de jeunes; mais je puis fournir un chiffre à propos de la destruction des rhinocéros dans le bassin du Chari. Un ex-commerçant portugais m'a certifié avoir acheté, *dans une année*, au chef principal de Fort-Archambault, Beso, pour *neuf cents kilos* de cornes de rhinocéros. Il est vrai que Beso exerce un monopole de fait, sinon de droit, sur la chasse au rhinocéros et en général à tout le gros gibier de la région susdite. Feu Bruneau de Laborie le savait bien. Mais si l'on calcule qu'il a pu vendre d'autres stocks de cornes à d'autres commerçants la même année et que d'autres chefs en font autant dans tout le pays à rhinocéros, on jugera, en admettant une moyenne de 3 kilos par bête, du train dont marche la destruction.

Le plus curieux de la chose, c'est que, pendant que des chefs (sans doute intéressants au point de vue politique ou administratif, je n'en disconviens pas) avaient toute latitude pour se livrer gratuitement à des massacres illimités, les malheureux sportsmen européens payaient 1.000 francs le droit de tuer un rhinocéros par an, 2.000 francs le droit d'en abattre trois, 3.000 francs celui d'en abattre 6, le maximum. J'avoue ne pas comprendre comment les restrictions (contre lesquelles je ne m'élève pas le moins du monde et que j'approuve au contraire de toutes mes forces), applicables aux sportsmen européens, ne l'étaient pas pour les massacreurs indigènes qui tuent et blessent sans distinction d'âge ni de sexe. Ce que je viens de dire conserve, bien entendu, toute sa valeur, quant à l'éléphant et à la girafe, seuls animaux protégés avec le rhinocéros vis-à-vis des sportsmen européens par le décret de 1916. Au reste, les indigènes eux-mêmes n'ont jamais compris cette différence de traitement et je vois encore l'étonnement de mes pisteurs quand, à quatre ou cinq reprises, j'ai refusé de suivre des pistes fraîches de rhinocéros parce que je venais d'abattre le troisième spécimen auquel me donnait droit mon permis.

Tout cela, bien entendu, doit changer, en théorie du moins, depuis la nouvelle réglementation élaborée de concert par MM. Bruneau de Laborie, Antonetti et le ministère des Colonies. Mais il est plus facile de laisser prendre de mauvaises habitudes que de les faire disparaître.

Cela m'est une occasion de noter, une fois de plus, combien la différence de notre mentalité latine avec celle des Anglo-Saxons rend malaisée la protection de la nature et de la faune en particulier, par notre corps de fonctionnaires coloniaux, qui, par ailleurs, a obtenu de si remarquables résultats dans toutes les branches de son activité. Au point de vue qui nous occupe, malheureusement, l'indifférence et l'incompétence font plus de mal (ou le laissent accomplir) qu'une hostilité avouée et décidée. Je suis d'autant plus à mon aise pour le dire que je base principalement mon opinion sur les conversations que j'ai eues avec d'excellents cama-



*Cl. I elleteste.*

Pisteurs indigènes : race Banda-Linda d'Ippy. Celui du milieu tient un massacre de Buffle femelle, taché de blanc sur le front (très rare).

rades, quelquefois chasseurs eux-mêmes, mais complètement aveugles devant ce qui s'est passé ailleurs en matière de destruction ou de protection. A vrai dire, ils semblent n'en avoir jamais entendu parler et, d'autre part, toute leur ambition, en fait de zoologie, paraît consister à pouvoir distinguer un éléphant d'une biche (*sic*) ou d'une gazelle (?). A ce point de vue un ouvrage capital comme *The Game Animals of Africa* ou *Game Animals of the Sudan*, nous manque cruellement en langue française et pour les territoires français.

**Eléphants.** — *Mbala*, l'Éléphant (*Elephas africanus*), auquel un ex-chasseur professionnel français de l'Oubangui a consacré en 1930 un très beau livre d'impressions vécues et exactement notées sous le pseudonyme de Saint-Floris (1), était autrefois très abondant à Ippy-Moroulas et même dans toute la Ouaka, mais la chasse acharnée qui lui a été faite depuis l'occupation, au feu d'abord, au fusil ensuite, l'ont réduit, ainsi que je l'ai exposé par ailleurs (2), à quelques faibles troupeaux de femelles et de jeunes individus ; troupeaux naturellement très nomades. Je n'ai jamais pu en voir un seul à Ippy en 18 mois, malgré pas mal de courses à travers les bois. Je savais d'ailleurs d'avance qu'ils ne valaient pas le coup de fusil. J'ai dû me contenter d'écouter les récits des chasseurs indigènes et de voir, d'après leurs propres indications, l'endroit où tel troupeau de 32 têtes avait été exterminé en entier, en 1924, pendant une chasse au feu (interdite en principe depuis 1916 !) et au pied du

Kaga Goloko, dans le Nord d'Ippy, les couloirs entre les collines par où passaient leurs routes de transhumance, jadis ; et les plateaux boisés où, il y a moins de dix ans, la nuit retentissait du barrissement des seigneurs de la brousse.

En vérité, quand on sait — car on le sait — de quelle façon, le plus souvent, a été dépensé et gaspillé l'argent fourni aux professionnels européens ou indigènes par les défenses des géants massacrés sans trêve ni merci, de quelle façon ont pourri misérablement des centaines de tonnes de viande dont les mêmes professionnels ne pouvaient tirer parti, on n'est pas très fier de l'humanité. Je sais fort bien que ce n'est pas là un cas particulier aux colonies françaises et que les destructions opérées il y a un siècle en Afrique australe ont été plus lamentables encore, mais puisque d'autres ont réagi, qu'attendons-nous pour réagir nous aussi pour le plus grand intérêt cynégétique, scientifique et économique de notre colonie et de la métropole ?

A propos de mœurs de l'éléphant, je dois noter que ceux qui vivent ou ont vécu à Ippy paraissaient descendre du Nord en saison des pluies (en mai) et se répandre dans les savanes marécageuses pour, de là, se réfugier dans les bois fourrés de la Haute-Ouaka ou même remonter sur le territoire de Ndélé ou de Mouka, au début de la saison sèche. Mais les routes normales de transhumance sont difficiles à déterminer aujourd'hui, étant donné l'état de nomadisme fantaisiste auquel les éléphants ont été contraints par l'insécurité perpétuelle de leurs terrains de parcours habituels.

**Rongeurs.** — Il existe probablement dans la Ouaka plusieurs espèces

(1) *Mbala*, par Saint-Floris (Berger-Levrault), prix de Littérature coloniale, 1930.

(2) Au Congrès de la Protection de la Nature de juillet 1931, à l'Exposition coloniale.

de Lièvres (*Lepus* sp. ?) dont l'une fauve, l'autre brun foncé avec une tache blanche sur le front. Ils sont appelés lapins par les Européens, *Ouala* par les Banda. On les voit rarement en brousse fourrée et de jour. Ils m'ont paru fréquenter surtout les petits plateaux rocheux ou *lakris* et les pistes ou routes où on les tue, assez souvent, la nuit, en auto, dans la lueur des phares. Je n'ai pas entendu dire qu'ils fréquentent spécialement les plantations.

**Carnivores.** — Parmi les nombreux carnivores je signalerai, d'abord, le Cynhyène (*Lycaon pictus*), en banda *Tchondjio*, que les indigènes semblent redouter plus que tout animal vivant à cause de son habitude de chasser en meute. Il m'a paru extrêmement nomade. J'en ai entendu parler un peu partout dans la Ouaka, mais les troupes étaient toujours séparées par de grands espaces. Malgré la réputation qui leur est faite je ne connais pas personnellement de cas où un homme ait été attaqué et dévoré par eux. Mais je n'ai jamais pu en obtenir de spécimen vivant. L'un de mes prédécesseurs à Ippy en avait cependant possédé un qui, devenu assez gros, prit un beau jour la clef de la brousse, paraît-il.

J'ai plusieurs fois entendu hurler ou aboyer les cynhyènes en brousse, mais sans jamais pouvoir les joindre.

Je n'ai jamais trouvé à la seule peau que j'en ai obtenue (tué à la sagaie par un indigène), l'odeur effroyable qui aurait dû s'en dégager, d'après certains auteurs ; non plus d'ailleurs qu'aux peaux de hyène tachetée.

Le Chacal (*Canis mesomelas*?) en banda *Dzagaou*, existe certainement. J'en ai vu plusieurs jeunes spécimens en captivité et qui se sont éclipsés

par la suite, mais je n'en ai jamais vu en brousse dans la journée. Les indigènes prétendent qu'ils précèdent les panthères en chasse, mais l'examen des pistes nocturnes ne m'a pas permis de distinguer s'il en était bien ainsi réellement.

Le fait d'escorter le grand félin donne peut-être plus de courage à ce canidé qui, observé en captivité, m'a paru extrêmement couard. Il est vrai qu'il s'agissait de jeunes dont les allures peureuses et silencieuses étaient extrêmement réjouissantes à observer.

Par contre, je me souviens encore de l'émotion assez vive que j'eus, un soir vers 9 heures, à Ippy, où, étant en train de lire dans ma case, toutes portes ouvertes par suite de la chaleur, le jappement unique, bref et sonore d'un chacal, au milieu du silence de la nuit, me fit sauter en hâte sur un fusil pour repousser non son attaque, bien entendu, mais celle de la panthère que je supposais s'avancer derrière lui, au pied des marches de ma véranda.

La Civette (*Civettictis civetta*), en banda *Gonvo* ou *Bitchi*, existe un peu partout et semble moyennement abondante.

Je n'en ai vu qu'un exemplaire en brousse. On en trouve assez souvent les traces toutes fraîches sur les pistes ou les routes, immédiatement après la pluie.

La Hyène tachetée (*Hyæna crocuta*), en banda *Bongo*, se trouve un peu partout, mais en petit nombre. Le chef Yetomane m'a certifié qu'une seconde espèce ou variété qu'il appelait *Brongra* se différenciait de la première par plus de férocité (?), une couleur plus grise et un crâne plat. Je n'ai pas eu de crâne entre les mains, mais deux dépouilles de l'une et l'autre variété mises en parallèle

ne m'ont guère paru présenter de différences.

Il court en Oubangui, mais plus enracinée que pour la hyène, une légende entretenue par les indigènes et certains Européens, d'après laquelle un puissant carnassier baptisé suivant les régions *Bakanga* (dans la Kemo Gribingui) ou *Bamakanga* (dans la Ouaka), existerait en brousse. Cette espèce est soi-disant sans crinière, tachetée comme une panthère, plus féroce que le lion ordinaire et se dresserait sur ses pattes de derrière pour combattre. Il est facile pour celui qui a quelque peu pratiqué les félins de reconnaître dans cette description les caractères d'un lion sans crinière, pouvant, comme certains spécimens de *Felis leo somaliensis*, présenter des taches plus ou moins apparentes. La férocité est un caractère tellement sujet à variations que mieux vaut n'en pas tenir compte. Quant à la méthode d'attaque, si peu d'hommes, même parmi les indigènes, peuvent en parler *de visu* que je n'insiste pas davantage (encore que, sur cette seule indication, certain Européen m'ait soutenu qu'il s'agissait... d'un ours, tout simplement). Au reste, ayant conservé neuf mois en captivité à Grimari, puis à Bambari, un jeune lionceau, jamais les indigènes qui venaient le voir n'ont pu arriver à se mettre d'accord pour savoir s'il s'agissait d'un *Bamakanga* ou d'un simple *Bamara*.

La description de ce dernier paraît s'appliquer à un lion à crinière. Il est dépeint par les indigènes comme très large de poitrail, chevelu et possédant une arrière-main relativement étroite. Je répète que les noirs eux-mêmes ont trop peu d'occasions d'observer et de juger les lions en liberté (du moins dans la Ouaka) pour qu'on en-

registre leurs déclarations sans les discuter. En fait je pense que sur la vingtaine de lions qui, approximativement, rôdent cette année dans les bassins de la Ouaka et de la Kandjia, il y en a peut-être une moitié présentant le caractère du *Bamakanga*, une moitié celui du *Bamara*.

Je n'ai pas entendu parler de « mangeurs d'hommes » pendant mon séjour dans la Ouaka, je veux dire mangeurs d'hommes avérés et habituels, mais il y a eu cependant, à ma connaissance, en 1929, quatre indigènes dévorés par les lions à Bambari, trois à Ippy. Je serais porté à croire qu'il s'agissait là plutôt de rencontres fortuites que d'une chasse à l'homme faite systématiquement par ces carnassiers.

J'ignore si la question de savoir si les lions nagent ou non a été tranchée, mais j'ai observé quelques faits qui tendraient à faire croire qu'ils nagent effectivement. Toutefois je n'ai pas de certitude absolue sur ce point et, de toute manière, je ne pense pas qu'ils le fassent régulièrement et sans y être contraints par la nécessité.

Je dois signaler le cas qui m'a été certifié par les noirs, d'une femme indigène dont un bras avait été arraché par un lion, sur le territoire de Bria, en 1930. La malheureuse aurait expiré au village et le félin aurait été retrouvé quelques jours après, à peu de distance de l'endroit où avait eu lieu le drame, étranglé par les os du bras de sa victime. Il va sans dire que je ne garantis pas l'exactitude du fait.

J'ai plusieurs fois trouvé en brousse des ossements de buffles adultes tués par les lions.

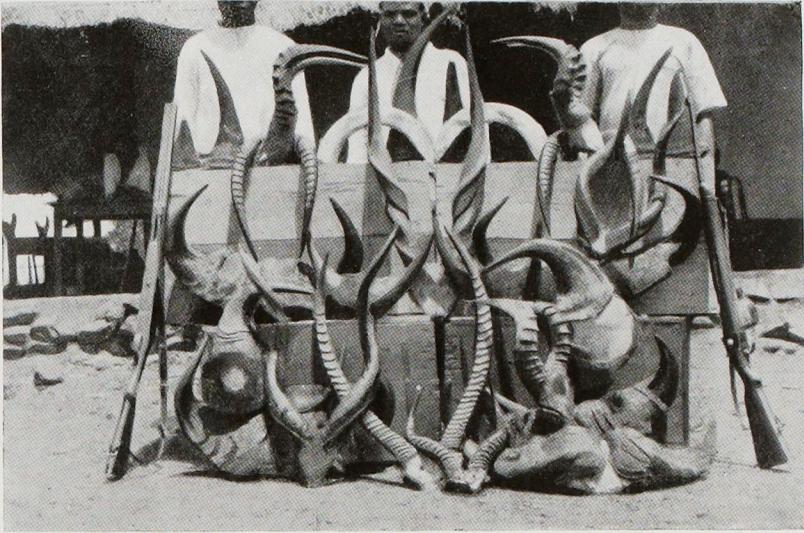
D'une façon générale il semble que lions ou panthères soient plus agressifs par périodes sans que je puisse déterminer si cela provient du carac-

tère particulier de certains individus ou de certaines conditions d'existence pendant une période donnée.

Au contraire du lion, la Panthère (*Felis pardus*), en banda *Mourou*, est extrêmement commune dans toute la Ouaka. Elle attaque rarement l'homme. Cependant, je connais plusieurs cas d'indigènes assaillis en

peur d'enlèvement par les panthères.

Les indigènes qui, actuellement, n'en souffrent guère que pour leurs cabris ou leurs chiens, s'en débarrassent avec des pièges conçus de trois ou quatre façons différentes et c'est ainsi que sont tuées presque toutes les panthères dont les peaux sont apportées dans les postes. Les



Cl. Belleste.

Le gibier des savanes de l'Oubangui-Chari. Trophées de buffles, élan, antilopes rouannes, waterbuck, bubale, kob, situtunga, rhinocéros et hippopotame.

1924 à Grimari et, dans les années 1918-1919, je crois, il y eut une période de plusieurs mois où les panthères enlevaient régulièrement des hommes dans les campements de récolteurs de caoutchouc, au nord d'Ippy. Pendant un mois où elles battirent tous les records, vingt-sept indigènes furent dévorés (d'après les archives du poste d'Ippy). A la même époque, d'après ce qui m'a été rapporté par M. Eboué, administrateur en chef des colonies qui commandait la Ouaka en 1919, les courriers-piétons de Bambari à Grimari devaient toujours être escortés la nuit, de

habitudes de la panthère, beaucoup plus nocturne que le lion, font qu'elle est rarement rencontrée en brousse de jour.

Je n'ai pas connu d'indigène en ayant tué au fusil, mais ils en tuent parfois à la sagaie, en battue. J'ai également vu la peau d'une lionne adulte, tuée à coups de sagaie, au crépuscule, alors qu'elle venait d'enlever un homme dans un village de Bambari. J'ai eu en mains les peaux de deux panthères adultes, l'une à Grimari, blessée mortellement d'un seul coup de défense au cœur par un potamochère, l'autre à

Ippy, blessée mortellement par un porc-épic.

Pendant mon séjour en Afrique, j'ai probablement eu entre les mains ou vu une centaine de dépouilles de panthères, toutes tuées dans le bassin de la Ouaka, et c'est ce qui me permet de dire qu'à mon avis, il est impossible de créer des sous-espèces de cet animal d'après la couleur de la robe, la grandeur et la forme des taches, les dimensions de la queue. Tous ces caractères varient de telle manière avec les individus qu'il me semble tout à fait illogique de fonder sur eux des déterminations scientifiques. J'ai même vu une peau que j'aurais certainement cru provenir d'un jaguar si elle m'avait été présentée en Europe sans explication.

Le Serval (*Felis serval*) ou *Gandjia* en banda, existe dans la Ouaka,



Serval.

mais ne me semble pas très abondant. Cela tient peut-être simplement à la difficulté de le rencontrer et de le tuer.

Existe aussi un animal qui paraît

identique au Serval comme dimension, longueur de la queue, etc., mais complètement noir. Je n'ai pas pu en obtenir de crâne malheureusement. J'en ai rapporté cinq peaux au Muséum où elles sont à l'étude. Il ne s'agirait peut-être que d'un cas de mélanisme, mais qui serait extrêmement commun, puisque, d'une part, j'ai obtenu dans le même laps de temps autant de peaux de cette variété que de l'espèce ordinaire et que, d'un autre côté, les indigènes lui attribuent des mœurs piscivores qu'ils dénieient au Serval ordinaire. Il possède un nom spécial en banda : *Bagga*.

**Insectivores.** — Un insectivore très intéressant, le Potamogale (*Potamogale velox*), en banda *Mou-rongou*, existe dans toute la Ouaka.

Il y est même très abondant. Bien qu'il ne soit nullement menacé de disparition jusqu'ici, les limitations récemment promulguées à propos de la chasse de cette espèce curieuse sont une très bonne chose, car il est plus que probable qu'elle serait rapidement exterminée du jour où sa fourrure, peu connue encore, mais très jolie, viendrait à être appréciée sur les marchés d'Europe.

J'ai recueilli un certain nombre de peaux (malheureusement détériorées) d'un autre animal, en banda *Akrouma*, que j'ai peut-être lieu de penser être une taupe dorée. Ce fouisseur m'a paru

être localisé au Nord de la subdivision d'Ippy. Je n'ai pas vu ses taupinières ailleurs.

Deux ou trois individus adultes que j'ai possédés quelques jours en

captivité, étaient extrêmement bellicieux. Ils ne tardèrent d'ailleurs pas à périr.

**Lémuriens.** — On entend assez souvent le nuit en brousse le cri curieux des *Galagos*, en banda *Kengueta* et *Frakongo*, mais le broussard

d'en descendre quand elles s'aperçoivent que le chasseur cherche à les approcher.

Le même fait se produirait avec les Cynocéphales (*Papio* sp. ?), qui, sans être très nombreux, se rencontrent assez fréquemment. Je les ai vus plutôt dans la brousse déserte



Colobe à manteau blanc.

novice le prendrait facilement pour un cri d'oiseau.

**Simiens et Anthropoïdes.** — Parmi les espèces de singes assez nombreuses du bassin de la Ouaka, je citerai tout d'abord le Singe rouge (*Erythrocebus patas*), en banda *Tagoua*, que l'on rencontre surtout dans la brousse, aux environs des plantations qu'il s'entend fort bien à piller. J'en ai vu quelques bandes, à différentes reprises, et même des individus au beau milieu des routes carrossables parfois. Ces bandes sont souvent gardées par des sentinelles perchées sur un arbre et qui se hâtent

qu'autour des plantations. Cet animal impudent, dont les traits de solidarité sont bien connus, peut devenir facilement dangereux quand il a affaire à des hommes mal armés. J'ai vu, en 1928, à Bambari, deux indigènes adultes qui avaient été mordus féroceement aux reins par un vieux mâle cynocéphale, dans un véritable corps à corps. Ils avaient sans doute attaqué imprudemment la bande à coups de flèche ou de sagaie.

Dans la plupart des galeries forestières on trouve des Manteaux blancs (*Colobus abyssinicus*), en banda : *Founngue* ou *Gouye*. Ce magnifique singe est protégé depuis peu et il le

mérite bien. C'est certainement un des plus beaux spectacles de la brousse africaine que la vision de la fuite rapide de ces animaux, noir et blanc purs, à travers les ramures des hautes frondaisons. Ce qui leur est le plus souvent fatal, c'est leur habitude de se dissimuler dans le feuillage sans bouger, mais qui n'empêche pas les yeux aigus des indigènes de les apercevoir. La chose est plus difficile pour l'Européen.

Les noirs les tuent à coups de flèches empoisonnées. Ils ont la vie très dure et leur agonie laisse toujours une impression pénible, quelque diligence que l'on fasse pour leur donner le coup de grâce.

Je terminerai ces aperçus sur quelques mammifères de l'Oubangui central en signalant la présence d'une ou plusieurs bandes de chimpanzés dans la subdivision d'Ippy, la seule de la Ouaka, à ma connaissance, qui possède cet anthropoïde (*Pan satyrus*) en banda *Mbapa*, en sango *Sekkou*.

Ces animaux sont cantonnés dans une région de bois très fourrés, à proximité de pentes rocheuses où il est très difficile de les voir. Je n'y suis pas parvenu pour ma part et les indigènes, je crois, y arrivent rarement.

Ils ne les chassent d'ailleurs pas et se contentent de rapporter sur leur compte des anecdotes plus ou moins authentiques.

Par contre j'ai pu observer à plusieurs reprises un de ces animaux vivant en captivité et capturé précisément dans la région dont je parle. Bien qu'il n'ait pas donné des signes d'une très vive terreur, son entrevue, à laquelle j'assistais, avec un lionceau captif, fut assez mouvementée et le singe, trois ou quatre fois plus gros que le carnassier, eut vite fait de

se mettre à l'abri sur un manguiier, encore que le lionceau ne manifestât aucune velléité d'attaque.

\* \* \*

Je n'insisterai pas en terminant sur la question que j'ai déjà traitée ailleurs et qui prend de plus en plus d'importance en même temps que les difficultés de la résoudre s'accroissent chaque année, je veux dire la protection de la faune dont l'organisation et la réglementation de la chasse ne sont que le corollaire.

J'espère que tôt ou tard, et je souhaite que ce soit le plus tôt possible, cette question sera étudiée méthodiquement et pratiquement surtout, car malheureusement tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce sens en A. E. F. n'a guère quitté le domaine de la théorie pour celui de la pratique.

Bien que plus d'un exemple sévère, en effet, ait montré que la chose n'était pas uniquement envisagée sur le papier, cependant il est permis de dire qu'il reste encore bien des progrès à accomplir. Je crains fort que l'organisation actuelle de la police de la chasse à la colonie ne s'avère radicalement insuffisante, du moins tant que la mentalité des Européens et des indigènes sera ce qu'elle est aujourd'hui. Et je n'ose garantir qu'elle soit prête à changer.

Au début de ces notes j'ai déploré l'absence d'ouvrages pratiques, écrits en français et pouvant initier le colonial débutant en A. E. F. à l'étude de la faune des régions où il est appelé à vivre.

Qu'il me soit permis, à la fin de cette petite étude, de déplorer hautement le silence que garde depuis si longtemps un naturaliste de la valeur

de M. le Dr Gromier, dont les observations sur la faune africaine, enrichies de ses merveilleuses photographies d'animaux vivants, apporteraient certainement une contribution d'une incalculable valeur à notre documentation sur la zoologie du continent noir. Il est profondément regrettable que nous ne puissions présenter en face des nombreux ouvrages étrangers sur la matière (généralement très peu explicites en ce qui concerne nos colonies et cela se comprend), ceux d'un passionné de la brousse tel que lui, et qui en a sondé, mieux que trop de chargés de missions à grand tapage, les mystères et la farouche poésie. M. le Dr Gromier, mal-

heureusement, est un modeste et un convaincu, trop habitué à se heurter à l'indifférence ou à l'hostilité de ceux qui devraient être les premiers à encourager son apostolat pour la protection de la nature et de la faune en particulier. Je pense cependant que le public qui suit avec tant d'intérêt la voie tracée par *La Terre et la Vie* saurait lui montrer qu'il n'est pas, en France et aux colonies, que des réfractaires à la vie de la brousse. Puisse-t-il se laisser toucher et nous ouvrir enfin les trésors qu'il conserve jalousement et dont seuls quelques beaux mais rares articles ont pu jusqu'ici nous donner un avant-goût.



Cl. du Dr G. Grall.

Les trophées d'une saison sèche à Ippy. — De gauche à droite : cornes de rhinocéros, waterbuck, bubale, kob, buffles, antilope rouanne ; crâne de crocodile ; massacre d'élan de Derby femelle.

Tous les croquis qui illustrent cet article sont de l'auteur.

# UN VRAI OU UN FAUX PORTRAIT DE FAGON

par L. BULTINGAIRE

Bibliothécaire en chef du Muséum

---

Tous ceux qui s'intéressent au personnage historique que fut Guy-Crescent Fagon, premier médecin de Louis XIV et surintendant du Jardin du Roy, connaissent, du moins par ses reproductions, le beau portrait qu'a peint de lui, en 1694, Hyacinthe Rigaud et que la Faculté de Médecine de Paris, qui en était dépositaire, n'a malheureusement pas réussi à conserver en bon état.

La plus intéressante de ces reproductions est certainement celle que la Faculté elle-même fit graver par G. Edelinck, en 1702, pour illustrer la thèse de Tournefort. Disons tout de suite qu'une thèse imprimée à cette époque tenait tout entière sur une feuille d'assez grande dimension, mais que toutes les ressources de l'art étaient parfois employées pour lui permettre d'offrir à l'œil un aspect séduisant. L'habitude était, comme aujourd'hui, de la dédier aux personnes auxquelles on voulait témoigner sa reconnaissance ou dont on ambitionnait les faveurs. Si, dans la circonstance, ce fut la Faculté qui se chargea de l'éditer luxueusement, c'est parce que c'était elle-même qui tenait à remercier Fagon de l'aide qu'il lui avait apportée dans sa lutte

contre une corporation rivale. Sur cette gravure, Fagon est représenté de trois quarts à droite. Ses nom, prénoms et qualités sont donnés en latin et ses armes, enfin, figurent dans un écusson au-dessous du portrait. On peut voir, dans la Salle des souvenirs du Muséum, un exemplaire encadré de cette pièce, considérée comme très rare.

Un autre artiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, Étienne Ficquet, grava également en taille douce, d'après le tableau de Rigaud, le portrait de Fagon que nous reproduisons ici. Le personnage est représenté de trois quarts à gauche, mais c'est exactement comme dans la gravure d'Edelinck, la perruque élégamment bouclée, la figure pleine et ce regard assuré de l'homme arrivé au but de son ambition.

Notre salle des souvenirs possède aussi un portrait peint à l'huile, qui représente un homme un peu plus âgé que le précédent, aux joues creuses, au regard plus modeste et dont les cheveux tombent presque en désordre sur les épaules. Ce portrait, que nous reproduisons en face du précédent, a présenté, pendant longtemps, dans la partie inférieure du cadre, la suscription suivante :

*Guy Crescent Fagon,  
neveu de Guy de La Brosse,  
surintendant du Jardin du Roy  
où il est né en 1638 ; il y est mort  
en 1719.*

Ce tableau porte, en bas et à droite, la signature : E. Venot d'Auteroche, qui est le nom d'une femme peintre, désignée plus communément dans les dictionnaires biographiques sous le nom d'Eugénie d'Auteroche Vénot, et qui se fit remarquer par sa participation aux Salons de 1876 à 1889. Ces dates indiquent suffisamment que nous n'avons pas affaire à une contemporaine de Fagon, mais à une copiste du dernier siècle. Le tableau n'est pas, en effet, autre chose qu'une copie assez bien réussie de celui qui figure au Louvre dans la Galerie Mollien (salle XIV) et au-dessous duquel on peut lire :

*Jean Jouvenet (1644-1717)  
Portrait de Fagon,  
premier médecin de Louis XIV.*

La Faculté de Médecine possède également une copie de ce portrait, exécutée à une époque certainement plus ancienne et qui, conservée dans la salle dénommée « Salle de réflexion », porte cette indication différente des deux précédentes :

*Fagon (Guy Crescent)  
1638-1718  
d'après Jouvenet Jean.*

Les modifications que tout le monde peut constater entre la physionomie du personnage dans les trois tableaux à l'huile que nous avons cités, d'une part, et celle que révèlent les reproductions du tableau de Rigaud, d'autre part, ne semblent pas avoir frappé pendant longtemps les observateurs ou, si elles les ont frappés, ceux-ci se sont probablement ré-

signés, soit en pensant que l'âge ou la maladie avaient pu opérer une transformation dans l'apparence de Fagon, soit en réfléchissant que les conservateurs de musées et les auteurs de catalogues n'avaient pu s'entendre que sur une désignation incontestable.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, cependant, un médecin très érudit, le docteur Andry, s'était élevé contre l'opinion communément adoptée et avait émis l'idée que l'exemplaire du tableau qu'il avait sous les yeux, à la Faculté de Médecine, pouvait bien être l'œuvre de Philippe de Champaigne et représenter, non pas Fagon, mais un autre médecin de la même époque, Raymond Finot, qui était attaché à la Maison du Prince de Condé.

En 1877, un bibliothécaire de la Faculté, le docteur Chéreau, qui était au courant des doutes et des suppositions émises par le docteur Andry, étudia la question à son tour et arriva à la même conclusion, du moins en ce qui concerne le personnage représenté. Parlant dans un article du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, du soi-disant portrait de Fagon, exposé au Louvre, il n'hésita pas à conclure : « Ce portrait est celui de notre Raymond Finot ».

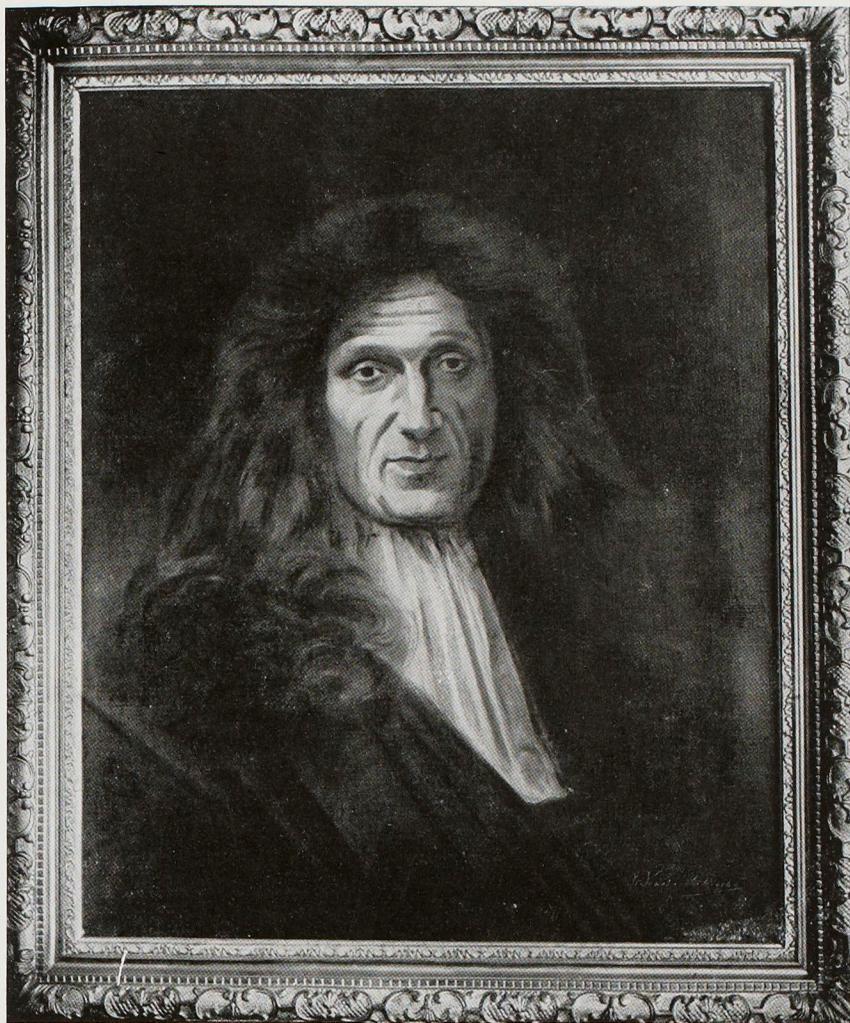
Il devait appartenir à un autre bibliothécaire de la Faculté de Médecine, Noé Legrand, de traiter la question à fond dans une assez longue communication qu'il fit en 1910 à la Société française d'Histoire de la Médecine. Noé Legrand apportait d'abord un fait qui avait été négligé mais dont il avait pris connaissance en feuilletant les *Livrets de Salon*. C'est que le peintre Jean Jouvenet avait exposé au Salon de 1704 un portrait du médecin Raymond Finot et qu'on ne voyait dans les documents de l'époque aucune preuve



Cl. Contract.

qu'il eût jamais peint, lui aussi, un portrait de Fagon. Un autre fait s'ajoutait à celui-là, c'est que la Faculté de Médecine possédait, en 1781, comme le prouve son *Calendarium medicum*, un portrait de Fagon, un seul, mais aussi un portrait de Raymond Finot. Ce seul portrait de

Fagon ne pouvait être que le tableau bien connu de Rigaud, qu'il était impossible de passer sous silence. Quant au portrait de Finot, qui existait en 1781, n'était-il pas logique d'admettre que c'était celui qu'on retrouvait aujourd'hui, mis, par erreur, au nom d'un autre personnage ?



*Cl. Cintract.*

Le portrait de Fagon attribué à Jean Jouvenet.

Revenant ensuite à l'original du Louvre, Noé Legrand montrait combien étaient suspectes les mentions qui le concernaient dans les différents catalogues, soit depuis qu'il était au Louvre, c'est-à-dire depuis 1838, soit lorsqu'il était encore à Versailles dans la collection dite « Collection Louis-Philippe ». On le mentionnait, sans doute sous le nom de Fagon, comme personnage représenté, mais sans oser mettre le plus souvent

le nom du peintre. Bien plus, les explications étaient toujours données dans la forme la plus brève, comme s'il existait une tradition qui mettait en garde contre une détermination trop précise de ce tableau. C'est au point que lorsqu'on le fit graver par Sichling dans le grand recueil édité de 1837 à 1844, sous le titre de « Galeries historiques de Versailles », on mit bien le nom de Fagon, mais on remplaça le nom du peintre par la

mention plus prudente : « Tableau du temps ».

Il faut bien dire cependant que toutes ces probabilités émises par Noé Legrand ne valent pas une certitude comme celles que nous possédons pour le portrait de Fagon peint par Rigaud et reproduit par Edelinck ou Ficquet. Ici nous savons dans quelles circonstances et même par qui furent commandées la peinture à l'huile et aussi la première des deux reproductions. Les graveurs n'ont pas hésité à authentifier leur œuvre en y portant le nom du peintre, en ajoutant à la figure du personnage son nom, ses prénoms, ses titres et dignités et même ses armes. Là, c'est simplement le rapprochement entre un portrait de médecin certainement peint en 1704, puis disparu de la circulation, et un portrait de médecin mis aujourd'hui sous un nom qui ne semble pas être le sien, avec, il est vrai, l'affirmation par les experts qu'il semble bien être de la main de Jean Jouvenet. De même valeur, bien qu'il renforce le précédent, est le rapprochement entre l'inventaire de 1781, à la Faculté de Médecine, qui constate l'existence d'un seul portrait de Fagon et d'un seul portrait de Raymond Finot et la constatation faite de nos jours que la Faculté ne posséderait plus de portrait du premier et en posséderait deux du second.

Nous serons donc indulgent envers l'écrivain contemporain qui, suivant l'exemple de Michelet, lequel s'attachait à rechercher dans la contemplation des portraits peints de leur vivant les mobiles qui avaient fait agir les grands personnages de l'histoire, a voulu se placer pour comprendre Fagon en face d'un de ses portraits et a choisi celui du Louvre. Hâtons-nous d'ajouter que Louis Bertrand avait puisé aussi dans des

documents d'autre sorte la prévention qu'il semble éprouver contre ce personnage, qu'il considère comme ayant été, dans ses fonctions, un homme d'un caractère excessivement désagréable et un brutal autocrate.

« *Pour en juger, dit-il, il suffit de regarder un portrait de lui qui est au Musée du Louvre. Couvert d'une volumineuse perruque poivre et sel, dont les mèches se hérissent sur son front comme des soies de sanglier, en robe noire et rabat de batiste blanche, il montre d'abord un long nez flaireur de bassins, comme celui de son père Guy Patin, quoique beaucoup moins pointu, une bouche en cul de poule, de petits yeux porcins sans grande expression, un teint jaune et bilieux, un front ridé et obstiné. L'entêtement est le trait caractéristique de cette figure de pédant. On le sent sûr de soi et de sa science, que jamais n'effleura le plus petit doute. Et l'on peut être bien certain que toutes les évidences contraires à l'idéologie scolastique vinrent se briser contre ce front barré et sillonné de rides profondes.* »

Cette citation, de quelque façon qu'on en apprécie les termes, montre, du moins, l'intérêt que présente pour les études historiques la détermination authentique des tableaux qui figurent dans nos musées et, par conséquent, l'intérêt des discussions que nous ne faisons ici que résumer. Il importe toutefois, puisque nous avons donné l'opinion de l'un de ceux que l'on peut considérer comme les ennemis de Fagon, de lui opposer l'opinion de ceux qui l'ont jugé d'une façon beaucoup plus favorable. De ce nombre est le docteur Julien Noir dont la compétence pour juger de la valeur de Fagon comme médecin ne peut être mise en doute, parce qu'elle est celle, à la fois, d'un excellent praticien et

d'un historien de mérite. Nous reverrons donc à la belle étude qu'il a fait paraître dans le *Concours médical* du 30 mars 1924, étude dans laquelle, reprenant la thèse de Noé Legrand, il a eu avant nous l'idée de joindre à son exposé la reproduction de différents portraits de Fagon. Il a profité de l'occasion pour faire justice, en même temps, des reproches qui pourraient être dirigés contre Raymond Finot.

Ce dernier, dont on admet volontiers que le portrait en litige reproduit la véritable figure, ne méritait certainement pas les reproches que lui a attirés, de la part d'un historien prévenu, la vue de ce portrait. Né à Béziers, en Languedoc, en 1636, il avait fait ses premières études médicales à Montpellier puis les avait continuées à Paris où il avait conquis une deuxième fois le grade de docteur. Attaché pendant vingt-cinq ans à l'hôpital Notre-Dame de la Pitié, il n'avait dû qu'aux mérites qu'il s'y était acquis d'être choisi comme médecin par le fils du grand Condé. Cette désignation lui avait attiré bien des jaloux, mais lorsqu'il était mort, en 1709, il avait emporté les regrets des pauvres et des malheureux qu'il avait toujours secourus.

Quant à Fagon, pour le juger comme médecin, il est préférable, comme nous l'avons dit, de laisser à ses confrères, tels le docteur Noir ou encore le docteur Cabanès, le soin d'apprécier la valeur de sa thérapeutique, en tenant compte des connaissances scientifiques de son temps. Une remarque que nous pouvons faire, cependant, après Fontenelle, c'est qu'il fallait que Fagon fût un bien habile médecin pour avoir réussi à se conserver lui-même jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Il était né, en effet, avec une constitution très délicate, et il souffrit presque pendant toute sa

vie d'un asthme qui l'empêchait de se coucher pour dormir. Avant de condamner, d'autre part, la façon dont il soigna son royal client, il serait bon de rechercher combien parmi les rois de France, mieux soignés par leurs médecins, vécurent jusqu'à un âge plus avancé que Louis XIV, lequel, on le sait, atteignit, sans trop grandes infirmités, le terme de soixante-dix-sept ans.

Ce que nous ne devons surtout pas oublier, c'est le mérite que Fagon s'acquitta dans la direction du Jardin du Roi, mérite qui le place entre Guy de La Brosse et Buffon. Avant d'être nommé surintendant, il avait occupé au Jardin la chaire de chimie et surtout celle de botanique dans laquelle il s'était distingué par son travail et son désintéressement. C'est à ses frais qu'il avait fait de nombreuses explorations botaniques dans les Alpes, dans les Pyrénées et dans plusieurs provinces du Midi, pour rapporter à nos parterres et à nos herbiers les plantes qui leur manquaient.

Ce n'est donc pas à un intrigant ou à un homme ignorant des sciences naturelles, comme ce sera le cas après la mort de Buffon, que fut confiée, en 1693, la surintendance du Jardin du Roi. Celui qui en reçut la charge profita de l'influence que lui donnait une autre charge auprès de la personne même du roi pour faire adopter les mesures qui pouvaient être les plus favorables à son développement. Il fit venir Tournefort de province et ouvrit les portes du Jardin à la famille des Jussieu, qui pendant plus d'un siècle devait lui rendre de si remarquables services. Il fit également un excellent choix en confiant la culture à Vaillant, l'anatomie à Winslow et la chimie à Geoffroy. C'est en usant de son influence qu'il obtint pour des

naturalistes ces missions dans des pays lointains, qui devaient apporter des résultats si utiles pour la science. Sans son appui, Tournefort aurait-il pu visiter l'Orient, Plumier et Feuillée l'Amérique, enfin Lippi parcourir l'Égypte ?

Nous nous sommes abstenus avec intention, dans notre exposé, de prononcer un jugement définitif sur l'identité du portrait contesté, vou-

lant laisser aux lecteurs le soin de conclure eux-mêmes d'après les documents et les arguments que nous leur avons soumis. Le problème à résoudre ne leur semblera peut-être pas dénué d'intérêt, car si le portrait contesté n'est pas le portrait du très honnête homme que fut Raymond Finot, il peut être celui du grand bienfaiteur que fut, pour le Jardin des Plantes, Guy-Crescent Fagon.



# PLACERS AURIFÈRES EN PAYS CHAUDS ET EN PAYS FROIDS

## ÉTALON D'OR

par

ALBERT BORDEAUX

Ingénieur civil des Mines

### 1. Placers en pays chauds.

Naturellement ce sont les pays chauds ou très tempérés qui ont eu la primeur des exploitations d'or, et c'est ainsi que, dès une très haute antiquité, l'or a servi de commune mesure pour les échanges, c'est-à-dire d'étalon. Il l'est resté depuis.

Placers et filons ont fourni de magnifiques pépites. Un des derniers et des plus beaux exemples de ce que devaient être à la surface les filons de l'antiquité fut celui d'Andava-koera à Madagascar. Mais les exemples de placers sont moins rares : les placers exploités encore actuellement en pays chauds sont sans doute peu différents des placers d'or de l'antiquité. La description d'un seul groupe moderne pourra donner par conséquent une idée parfaite de ce que faisaient les anciens hommes en Anatolie, en Phrygie, en Colchide, dans ces rivières célèbres appelées le Pactole, l'Hermus, etc., avec des outils primitifs et des couvertures en

peaux de mouton pour retenir l'or. Déjà ces exploitations étaient des sujets de disputes, de vols, de conquêtes violentes comme celle des Argonautes pour la toison d'or, en Colchide, au Sud du Caucase.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce genre de mines si simples, ce n'est pas le mode de travail, c'est plutôt la description du pays, le parcours à faire pour y arriver et les difficultés de ce parcours. Car l'or n'a presque jamais paru auprès des centres civilisés : il a fallu le chercher au loin, et jusqu'aux confins des civilisations. Comme types de ces placers nous allons décrire ceux de la Guyane française ; et le mode de travail étant fort simple, nous nous attacherons surtout à décrire un voyage à ces placers ; une fois sur place, nous ferons ressortir les ressemblances avec les méthodes antiques. Je pense que pour le lecteur comme pour le prospecteur, ce qu'il y a de plus curieux, c'est le voyage et ses difficultés.

Notre premier voyage en Guyane

date de 1905. Ne pouvant songer à en faire un récit complet, nous allons nous borner aux détails les plus caractéristiques, comme pays et indigènes. Les placers visités se trouvent dans la région amont de la rivière Mana ; pour y parvenir, le moyen le plus commode est de remonter la rivière Approuague jusqu'au pays des Emerillons, soit sur 200 kilomètres à vol d'oiseau, et de traverser ensuite les hauteurs de séparation des eaux jusqu'à celles de la Mana. Pour l'aller et le retour par la Mana, il fallait compter six ou sept semaines, en pirogue et à pied, en bonne saison.

De Cayenne à l'embouchure de l'Approuague c'est l'affaire d'une nuit et un jour en voilier. Ensuite ce sont les pirogues. J'ai un guide merveilleux, un créole intelligent et vigoureux, Sully l'Amiral. Nous avons deux canots, chacun muni de quatre pagayeurs et d'un pilote, tous métis ou indiens. Le chef pilote est Sully. Sous sa tente, ou pomakary, il abrite une femme qui est aussi notre médecin, Emma. Les provisions et les bagages remplissent tout l'espace libre des canots : tout doit être à portée, car on a fréquemment à ouvrir bagages et provisions, et tout doit être aussi à l'abri des pluies fréquentes.

Il fait vraiment très bon. Cette température tiède et cette atmosphère humide sont une jouissance. Les pagayeurs ont l'air de s'amuser plutôt que de travailler ; ils causent en créole et j'ai toutes les peines du monde à saisir quelque chose. Un de mes pagayeurs est Martiniquais, il a 24 ans, il est marié près d'ici et il a quatre enfants. Presque blanc, il complète la variété de teinte avec ses camarades.

A huit heures, des collines sont en vue et rompent un peu la mono-

tonie des grands arbres feuillus qui bordent l'Approuague. Le fleuve semble toujours avoir 200 mètres de largeur. Nous sommes aux hautes eaux, grâce aux pluies ; les eaux envahissent les rives au loin sous les arbres, tandis que flottent les larges feuilles des palétuviers.

Nous voici aux premiers rapides, le saut Tourépée, mais on ne voit rien, car c'est l'heure de la marée qui remonte jusqu'ici : l'eau recouvre entièrement les rochers ; sans s'en douter, on franchit une petite chute.

Un roulement se fait entendre : cette fois c'est un véritable saut. Le bruit augmente ; un îlot s'avance au milieu du fleuve : c'est le Grand Mapou. Mon canot a de l'avance, les pagayeurs frappent l'eau à coups redoublés, l'eau fait un bruissement autour de nous. Des rochers de granite émergent, ils restent stationnaires, mais voici que les pagayeurs gagnent de vitesse sur le courant rapide, et nous passons les premières chutes. Ce n'est pas fini, d'autres rochers entre lesquels l'eau écume, arrivent sur nous. Les pagayeurs n'attendent pas, ils abordent et vont couper dans le bois deux longues perches qu'ils appellent des *takar*is. Deux d'entre eux s'arc-boutent sur ces *takar*is, tandis que les autres pagayent à bras raccourcis, et nous franchissons la passe. Un troisième passage est encore plus malaisé, la pirogue touche le fond, les hommes descendent dans l'eau, fixent une corde à l'avant, et voilà le canot halé sur les croupes arrondies des granites. Puis les *takar*is reprennent leur office ; ces braves boys les manient en faisant le moulinet pour les retourner plus vite et de chaque côté alternativement. C'est que les rapides ne leur laissent pas de répit. Il faut haler le canot une seconde fois,

reprendre les takaris, et enfin seulement les pagaies suffisent pour franchir le sommet du saut.

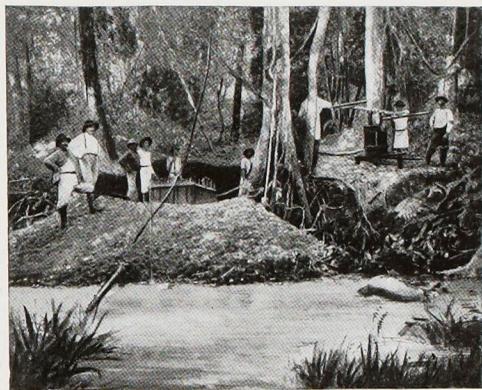
C'est un spectacle que cette lutte énergique des muscles contre la fougue de l'eau : je la regarde avec un peu de jalousie de n'y pas prendre part, je suis enfoui impuissant sous la tente, ne pouvant qu'aider de mes vœux, ou du moins de la voix et du geste. La première fois qu'on passe un saut, on est saisi d'une sorte d'enthousiasme. Celui-ci nous a pris une heure et quart, et l'eau n'est pas très forte, dit le pilote. Pourtant les pagaieurs sont en nage, le soleil y contribue. Chacun se débarrasse à tour de rôle de son tricot, et le remet contre l'ardeur du soleil qui lui brûle la peau. Le bois dur des takaris est un peu cassant, mais il est sans défaut, comme la plupart des beaux arbres de la forêt vierge.

Entre temps, j'ai admiré l'habileté de mon pilote avec son gouvernail : il a le type arabe, l'air fin et intelligent ; ses quatre jeunes gens l'écoutent volontiers... Il s'appelle Homère.

Les jours passent, avec les sauts et les eaux étales, entre les murs verts et silencieux de la forêt vierge ; les nuits passent aussi, dans les hamacs, sous les carbets de fortune abrités de grandes palmes : c'est merveilleux de dormir si bien sous les arbres, même en se réveillant sur une flaque d'eau de pluie. Le jour, il nous arrive de longer à pied la rivière pour passer un saut difficile, et la pluie torrentielle nous inonde, mais à peine rentrés dans le canot, Sully sort de nouveaux pyjamas, il en a de toutes couleurs, et nous voilà à sec en un clin d'œil...

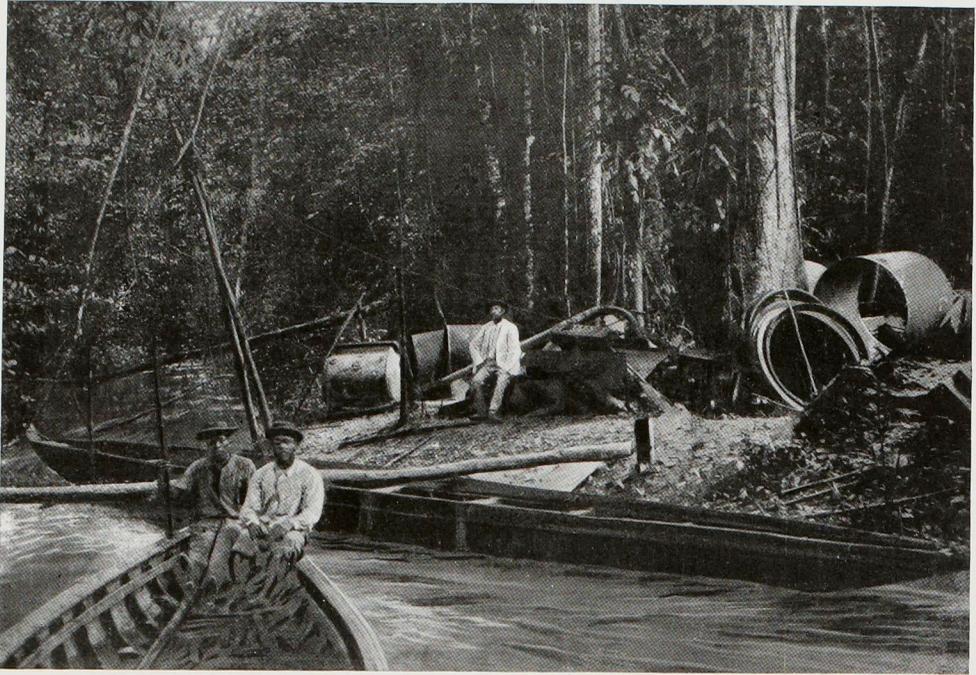
Ces bords de l'Approuague sont de plus en plus beaux, semble-t-il ; je prends de plus en plus conscience de la magnificence des forêts tropicales. Ce ne sont que des verts, de clairs et

obscur verts, cachant des troncs verdâtres, des lianes vertes montant avec une légèreté indescriptible. Par moments, on dirait d'énormes pans de ruines entièrement recouvertes de lierre épais, ou bien de plantes grimpances fines et serrées ; les lianes qui font cet effet si délicat et singulier rejoignent de grands rideaux d'arbres en réalisant d'épaisses murailles vertes qui tombent à pic dans l'eau verdâtre. Parfois un trou sombre s'ouvre béant dans ces murailles, comme une caverne ou un vide noir dans la verdure, et on aperçoit dans ce vide quelques troncs très hauts sans branches où grimpe un singe ; des arceaux verts encadrent des fenêtres à travers lesquelles vont en se perdant des enfilades de troncs élancés et de lianes-cordes sans feuilles. Les palmiers alternent avec les ébéniers, les bois violets, les bois de fer et les cœur-



Fouilles dans le sable des berges, en Guyane.

dehors, grands arbres feuillus aussi grandioses que nos grands châtaigniers et nos noyers. Dans une touffe de lianes, Sully vise de son canot, successivement, deux serpents et les tue, un serpent rouge ou *serpent-agouti*, et un drage trigonocéphale. Le serpent-agouti, trompe le chasseur par



Débarcadère sur la Mana. — Placer du Haut-Mana (Guyane).

son cri qui est celui de l'agouti, le lièvre américain ; si l'on imite ce cri pour attirer l'agouti, on voit souvent apparaître le serpent...

Au sommet des chutes du Machicou, nous trouvons un campement de *Boschs* et nous avons tout le temps de les examiner en détail. Sur leur peau noire, au cou, dans le dos et sur la poitrine, aux cuisses et aux jambes, ils portent des tatouages en relief. Ce n'est pas de la peinture, ce sont des dessins géométriques, lignes, cercles, courbes variées, formés par des centaines de boutons allongés de peau noire en saillie. Ils obtiennent ces beaux résultats en se piquant, soulevant la chair, et fixant au-dessous un corps dur qui la tient gonflée : faut-il qu'ils aient du temps à perdre ? Il y a des gamins de 6 à 8 ans, des mamans et des bébés. Le bébé est porté par sa mère, suspendu devant

son sein. Si le poids devient trop échauffant, le rejeton est plongé dans l'eau jusqu'à l'évanouissement ; il procure alors de la fraîcheur pour quelque temps, et ne s'en porte pas plus mal. Avant deux ans, on jette à l'eau les enfants pour commencer leur apprentissage ; on les jette de plus en plus loin pour les faire nager. A sept ans on les jette dans les sauts et les rapides pour leur apprendre à s'en tirer. Quelle éducation soignée ! Avec ce genre d'exercices, ils sont à vingt ans rompus à tout, ils ont des poitrines et des muscles à faire l'admiration des sculpteurs...

Une nuit, bercé par les averses, dans mes intervalles de sommeil, j'écoute les bruissements, les murmures de la forêt, essayant de les comparer à des symphonies célèbres, aux grandes pages de *Siegfried*, du *Freischütz*, de la *Pastorale*, voire du

*Paradis sorti de l'onde.* C'est ici le vrai Paradis terrestre, et ses mille bruits harmonieux dans leur indescriptible murmure, cette forêt vierge immense sous ce climat tiède et humide, où tout concourt à la vie. Ces mystérieux bruits de la forêt, ce sont ceux des insectes, des serpents, des oiseaux, des singes, des tigres, qui, tous aux aguets, la nuit, cherchent leur vie, épient le danger, chassent leur proie. C'est toute la lutte des êtres pour leur existence ; chaque cri cache peut-être une angoisse, une terreur, celle de l'insecte pour l'oiseau, de l'agouti pour le serpent, de la biche pour le tigre. C'est le fruit qui tombe, secoué par le singe, le poisson qui plonge entendant le tapir. L'homme même, s'il est sans crainte, se défend contre le moustique, le vampire, la chique, ou seulement la pluie. Ce murmure si complexe est bien loin vraiment de ces fantaisies musicales que j'évoquais tout à l'heure ; pourtant c'est bien lui qui est à la source de ces inspirations idéales. Seule peut-être la *Gorge-aux-Loups*, avec ses réalistes appels de chouettes et ses bruissements de violons, donne-t-elle une impression de ce genre, celle d'un mystère alarmant. Quant à la pluie, ces grosses gouttes tombant des arbres, suivies de trombes d'eau en rafales, ce serait assez bien l'orage de la *Pastorale*. Mais quel réveil plein de soleil leur succède ! Magnifique sans doute est l'œuvre de l'homme ; elle sublimise la nature ; pourtant l'immensité de la nature est faite pour le confondre...

Le sentier suit une pente raide dans un paysage d'une grandeur inattendue ; le vert des arbres et des herbes tranche sur le rouge du sol glissant, sorte d'argile due à la décomposition de roches granitiques dont il subsiste des blocs avec des

veines de quartz d'un blanc très pur, parfois aurifère. Je me demande comment nos pagayeurs pourront hisser leurs canots sur des pentes aussi raides.

La pluie nous atteint avec fracas pendant cette course ascensionnelle, mais elle ne nous surprend plus. Ce sol humide et glissant, ces bois ruisselants, ce grondement de la rivière, qui roule en cataractes au pied des pentes, nous font un décor impressionnant et romantique à souhait. Le site est plein de grandeur sauvage. Cette fois, tout le prestige des Alpes est oublié ; pour en jouir, il m'arrive de redescendre les pentes.

Des Boschs nous ont suivis : quels efforts ils faisaient dans leurs canots surchargés de provisions pour les placers ! Enfonçant leurs pagaies dans l'eau comme des forcenés, et d'un effort si disproportionné au résultat, leur violence faisait un parfait contraste avec la douceur apparente de l'eau. Rien n'a changé ici depuis des milliers d'années. Ces Boschs, ces Emerillons sont les naturels du pays, et ils y sont bien plus naturels que nous. Mais nous, nous jouissons évidemment bien plus du paysage.

Nous causons des difficultés d'explorer et d'exploiter les mines d'or en Guyane : ces difficultés sont très grandes. Je ne sais pourquoi l'on vante tellement l'endurance et la ténacité du prospecteur américain ; les prospecteurs et les mineurs créoles sont tout aussi vigoureux et ardents. Leur climat humide, souvent fiévreux, est même plus à craindre que les hivers rigoureux des pays du Nord. Les distances de la côte et des centres habités jusqu'aux mines sont aussi grandes ; il faut trois à quatre semaines, souvent davantage, pour remonter le Maroni, la Mana, l'Approuague, avec des canots chargés de

provisions. Les accidents aux sauts, aux rapides, sont fréquents. La forêt a du gibier, mais le mineur ne peut passer son temps à la chasse ; il vit de conserves. Les fruits abondent, mais ils sont disséminés ; celui qui gagne sa vie à retirer l'or de la rivière ne peut leur courir après sans risquer de perdre sa place. Les plantations sont coûteuses, à cause du déboisement nécessaire d'abord ; on ne peut les entreprendre que pour des exploitations de longue durée. Or les rivières en Guyane sont généralement étroites ; les chantiers d'exploitation avancent rapidement, changent de place, et quand on y revient, au bout d'un ou deux ans, la végétation est si puissante qu'au lieu d'une plantation, on trouve la brousse géante.

On dit ici comme en Amérique : « Qu'importe de griller sous l'Équateur, ou de geler sous le Pôle, pourvu qu'on trouve de l'or ! » C'est toute la philosophie de notre Guyanais : il rirait sous le Pôle, et c'est même son avantage sur l'Américain du Nord, car il sait rire et conter des histoires dans les cas les plus scabreux. Les histoires créoles sont impayables et d'un tour d'esprit bien spécial, mais, hélas ! je ne vois pas le moyen d'en dire une seule dans une description aussi rapide...

Des perroquets verts passent par volées en jacassant ; leur vert clair tranche sur celui des arbres. Des vols d'*aras* rouges viennent les croiser et c'est une féerie de plumages. Tous ces oiseaux poussent des cris éclatants comme des sonneries de cuivre ; un peu comme des cris de paons encore exagérés, exaspérés.

Tout est splendide et grandiose. On rêve... mais il faut déjeuner. Pourquoi le faire prosaïquement au fond des canots ? On dirait un repas de prisonniers qu'on passe à travers un

guichet, car la tente est une prison, et son entrée est un guichet. On ne peut sortir qu'en rampant sur les bagages accumulés, car les places vides, fort étroites, sont celles des payeurs. Mais il faut gagner du temps. De dépit, je vais m'asseoir à l'arrière, sans abri, près de mon Homère debout. Malgré l'inconfort de cette position sur les colis anguleux, je puis contempler à l'aise le décor tropical sous lequel nous glissons...

Je passe sur la visite d'un tapir qui fonce une nuit à travers nos carbets et nos hamacs, renversant celui de M. Dormoy, notre nègre beau diseur : il ne tarissait pas le lendemain sur son aventure...

Sous la pluie retentit un cri d'oiseau au timbre clair. Il semble dire, d'un ton vif et mécontent : « Voyons, voyons. » Le nom lui est resté. Il avertit, paraît-il, le gibier poursuivi par les félins ; le plus dangereux est le cougouar. Il commence à rugir de loin, puis il fuit en faisant un détour pour attendre sur son passage qu'il a repéré, le gibier, l'agouti qu'il a effrayé. C'est alors que retentit le cri de l'oiseau-voyons, et le pauvre lièvre peureux prend un autre chemin.

Voilà des milliers d'années que la même comédie animale se répète, et sans doute les hommes du bois sauvage ont étudié cette comédie aux actes innombrables, que les hommes cultivés s'étonnent d'apprendre un jour.

Je m'endors tardivement en rêvant des bruits de la forêt, tandis que la pluie fait rage. Elle crée un lac sous mon hamac, et sur ce lac nagent mes chaussures et bien d'autres choses. Les moustiques, excités par l'orage, nous empêchent de dormir et même de rêver.

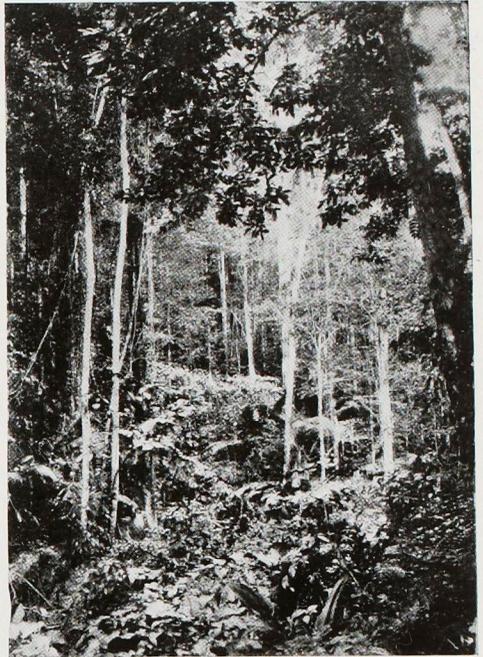
Au départ, les canots sont pleins d'eau, mais l'atmosphère tiède com-

pense cet ennui, et le soleil perce à travers les branches. Il fait si bon vivre dans ce climat : l'énergie se passe d'excitation. La chasse nous fascine et nous accostons la rive. L'Amiral vise un *hocco* au sommet d'un grand arbre. Quelque chose est tombé et remue à terre. C'est un *tatou*. Ce petit animal est un porc à carapace rose clair, et dont la queue est dans une gaine d'osselets emboîtés l'un dans l'autre pour rester flexibles. Le dos porte une raie noirâtre ; le reste du corps est rosé, en petites écailles dont chacune porte un hexagone avec un point au centre : animal géométrique : le museau allongé en petite trompe est muni de longues incisives.

Cet être a l'air en porcelaine, il serait ravissant au milieu de bibelots précieux, voisinant un Bouddha. Mais nous n'avons pas le temps de l'empailler : du moins sa chair est délicieuse, et nous fournit le meilleur des dîners.

Le soir du saut Japigny, fort dur à franchir, M. Dormoy n'est pas content ; il refaisait la toiture d'un vieux carbet encore solide, assez large pour 5 ou 6 hamacs. Comme nul n'a voulu l'aider (il ne l'a pas demandé, du reste), il veut avoir ce carbet pour lui tout seul. C'est bien de l'exigence, exagérée même. Or voici quelques-uns de nos hommes qui pénètrent avec leurs hamacs sous ce carbet sacré. Dormoy se fâche. Ce sont d'abord des cris et des insultes, puis des gestes violents et expressifs ; il se frappe la poitrine d'où rejaillit la pluie, car les arbres dégouttent. A la fin, sa fureur est telle qu'il entaille avec son sabre les pieds de son carbet, et tout s'écroule. Il est nuit, les boys vont s'arranger ailleurs et d'abord ils dînent. M. Dormoy, qui se refuse à dîner avec eux, pend son hamac entre

deux arbres et se couche à jeun : tel Achille dédaignait Agamemnon. La pluie arrive et le fait lever : le voilà qui construit un toit léger à son hamac avec deux branches et quelques feuilles : il est adroit vraiment.



Placer «Souvenir». — Forêt tropicale guyanaise.

Aussi, pour le consoler, Emma, munie d'une chandelle, lui porte du *tatou*. Le voilà heureux, c'est un enfant colère, bouillant et brave ; Achille n'était pas toujours si amusant.

Le dernier jour de canotage, entre des rives cette fois très rapprochées, Homère, toujours à l'affût comme Ulysse, tue à côté de moi un caïman avec du petit plomb. Joë prend sa machette, tire le caïman par la queue, lui applique un coup vigoureux de son sabre sur la tête pour l'achever, puis le dépose avec précaution dans le canot. Il a un mètre cinquante, et les boys sont enchantés ; ils comptent faire un festin ce soir. En vérité,

ce n'est pas mauvais, du bœuf qui aurait le goût de poisson.

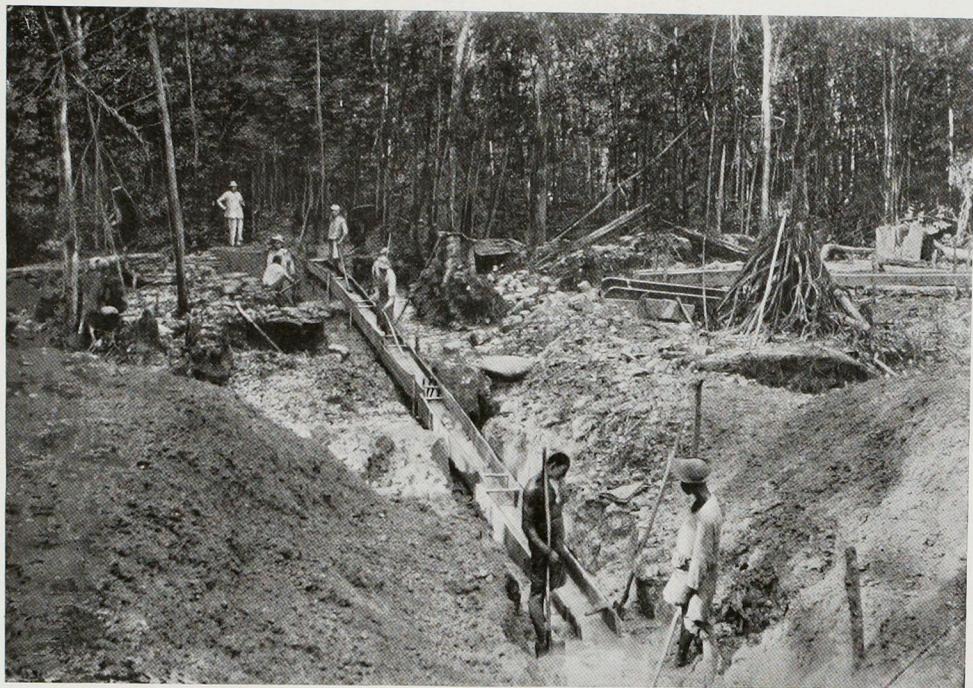
Je n'en finirais pas à raconter les péripéties d'un pareil voyage; arrivons à la fin, après un voyage d'un jour et demi à pied à travers une douzaine de petites montagnes. Nous voici au placer *Souvenir*, qui fut parmi les plus riches de la Guyane. Il s'appela d'abord *Bouche Coulée*, et voici l'anecdote. Le premier possesseur eut à lutter pour le bornage avec un prétendant plus habile. Dépossédé, il demanda une indemnité d'un million. Son procès, perdu à Cayenne, alla en cassation. Il perdit encore, et en resta si stupéfait que la *bouche lui en coula*. Admirez les trouvailles d'expression de la langue créole.

Enfin voici comment on fait l'exploitation et le lavage du gravier aurifère. Les rivières sont étroites, 3 ou 4 mètres. L'or apparaît un peu à la

surface, mais surtout sous une épaisseur de terre et sable de 2 à 4 ou 5 pieds. On commence par déboiser sur 7 ou 8 mètres de largeur, à la hache, et par *rideaux*, c'est-à-dire profitant des lianes qui relient les arbres et les entraînent ensemble. On arrache les racines et on écarte les troncs de la rivière.

Le travail suivant consiste à enlever à la pelle la terre et le sable stérile de la rivière jusqu'à la couche de sable riche qui est très quartzeux. Ce travail se fait à la pelle. En même temps on fait un barrage de l'eau en amont, et une canalisation pour écarter l'eau des travaux. Une partie de cette eau ira au *sluice* pour laver le sable.

Le sluice guyanais est la simplicité même, et doit rappeler celui des Argonautes. Il est portatif et se déplace à mesure de l'avancement du travail.



Chantier en Guyane. — Sluice guyanais.

Ce sont des canaux en planches emboîtées, portés sur des piquets. Ces planches portent des obstacles en bois ou *rifles*, et une plaque perforée pour recueillir l'or par-dessous. Certains ajoutent sur les planches une couverture comme on faisait sur le Pactole.

On verse le sable riche dans le sluice, sous le courant d'eau. Des femmes s'occupent à débourber les pelotes d'argile qui retiennent l'or. Celui-ci, beaucoup plus lourd que le sable, reste contre les rifles, et ce n'est que le soir qu'on achève de débarrasser le sable du sluice ; alors on enlève les rifles et on fait couler l'or, soit pur, soit amalgamé, au bout du sluice, dans la boîte, sous la plaque perforée.

Comme on le voit, ce travail si simple était tout à fait à la portée de nos lointains ancêtres. La véritable lutte à engager était bien plutôt celle des prospecteurs, la recherche des rivières contenant de l'or. Cette lutte contre les obstacles de la nature pouvait durer des années et conduire souvent à des échecs. Tous les mineurs savent bien l'histoire de ces efforts : la légende qu'on donne au public, c'est celle des succès, ce sont les merveilleuses trouvailles qui ont enrichi tels coureurs des bois ; dans l'antiquité, c'est le nom de Jason, qui n'a même rien trouvé, qui a dépossédé un autre. Mais combien dont personne ne parle, qui ont lutté, souffert, et n'ont rien trouvé, ou bien dont l'or a été ravi par de plus forts ! La chance est aveugle.

En Guyane, pour quelques heureux, combien d'insuccès ! J'ai peint sous de belles couleurs ce pays séducteur et son climat ensorcelant, mais c'est parce que j'étais fort et bien accompagné ; on sait trop, et par de dures expériences, qu'il faut payer

cher cette séduction. C'est la fièvre, l'enflure et assez souvent la mort, qui sont la rançon de ce riche pays, si tiède et si humide.

La production d'or de la Guyane française date de 1852, mais jusqu'en 1866, elle dut passer au Brésil et ne fut pas enregistrée.

De 1866 à 1914, cette production fut officiellement de 105.642 kilogs.

Je n'ai pas les chiffres de 1914 à 1920.

De 1920 à 1930, environ 15.000 kgs d'or.

Mais comme il y eut toujours beaucoup de fraude par le Brésil et les autres Guyanes il n'est certes pas exagéré d'estimer le total de l'or produit par notre Guyane à plus de 150.000 kilogs, ou un demi-milliard d'avant-guerre.

## 2. Placers aurifères en pays froids.

Il s'agit cette fois de la Sibérie orientale, de la rivière Iman, où des alluvions aurifères avaient été découverts en 1913, donc récemment.

J'habitais temporairement Vladivostok, en relation avec des industriels suisses et russes, pour lesquels j'avais découvert (ce qui s'appelle une vraie découverte) une riche mine de calamine.

La course à faire constituait une petite expédition, le voyage aux mines et l'histoire de celles-ci avaient tout l'attrait d'une aventure.

La présence de l'or avait été signalée par un indigène Orodjone, nommé Yao, qui vint apporter ses pépites à un certain Tcharof, bien connu des indigènes pour sa passion des mines. Tcharof fit le voyage et organisa le premier travail, mais l'or était irrégulier, et il fallait faire une étude un peu plus complète, qui me fut confiée.



Hutte de prospection pour l'or. Iman (Sibérie orientale).

Tcharof me donna un guide, Ivan Bogorodsky, encore jeune, et qui avait fait comme officier la campagne de Mandchourie contre les Japonais. Ce guide connaissait Yao et la région, assez vagabond de tempérament et surtout chasseur. De taille élevée, le visage allongé, les traits réguliers et sympathiques, la barbe blonde, une politesse simple, il me plut dès

l'abord. Rien de transcendant comme capacité; les yeux vifs, le nez fin, évoquaient un peu l'idée d'un oiseau. Sa vue perçante était un avantage.

En route, il fit preuve d'une loyauté, d'une patience, d'une endurance admirables, tout en laissant involontairement paraître un certain manque de sens pratique qui expliquait les postes un peu inférieurs qu'on lui

laissait : il n'en voulait pas d'autres, d'ailleurs.

Le trajet en chemin de fer à la station d'Iman ne demandait qu'une nuit, mais c'est là seulement que commençait l'expédition. Nous y trouvâmes un cabriolet à deux places et une charrette à foin pour les bagages, provisions, lits de camp, etc. Pourtant la matinée se perdit, le déjeuner prit du temps, et il était deux heures quand les chevaux s'ébranlèrent.

Il faut dire que l'hiver approchait, mais, en Sibérie, les courses aux placers se font presque toujours en hiver; pour les recherches surtout, le voyage sur la glace des rivières est bien plus rapide qu'en canots, et le sol gelé se prête bien mieux aux fonçages sans risque d'envahissement par l'eau. Et les Russes ne sont jamais pressés; ils disent tout naturellement : ne faites pas aujourd'hui ce que vous pouvez faire demain.

A la fin d'octobre, les nuits tombent déjà vite : il n'y a pas encore de glace sur les rivières, mais elle menace, et il faut éviter la période de prise qui peut durer un mois et rend la navigation impossible. Nous voulions arriver assez tôt pour avoir toute la bonne saison d'hiver. Les photos ci-jointes montreront suffisamment l'aspect de ces belles régions et dans toute leur splendeur hivernale. Comme pour la Guyane, le plus curieux, ce n'est pas la prospection, toujours la même, c'est la région et le voyage.

Il fallait faire d'une traite 45 kilomètres jusqu'au prochain village. En temps ordinaire, c'eût été l'affaire de trois ou quatre heures, mais il était tombé un abondant mélange de pluie et de neige, de sorte que la route, la piste plutôt, disparaissait constamment sous la boue.

L'obscurité était complète quand

nous trouvâmes un gîte dans une cabane de Russes émigrés. Avec des œufs, du lait caillé et nos provisions, nous passâmes une nuit confortable sur le plancher. Un long fourneau parcourt la cabane, et c'est là-dessus qu'on dort en hiver.

Le second jour nous fîmes encore 45 kilomètres, mais de plus en plus difficilement. Les ponts de bois avaient disparu sur les rivières. Il fallait chercher des passages dans les marais, la voiture se remplissait de boue, et les chevaux s'épuisaient en efforts inutiles. Notre gîte se trouva chez des indigènes qui nous apportèrent des poulets et du miel.

Le guide m'expliqua que ce sont, paraît-il, ces Chinois du Nord qui ont peuplé autrefois l'Amérique par les Aléoutiennes : de fait les Peaux-Rouges ont non seulement des traits identiques, mais les mêmes manières de se tatouer, de porter des plumes dans les cheveux, et ceci expliquerait mieux le peuplement de l'Amérique que l'hypothèse d'une race autochtone ou l'hypothèse de Wegener d'une lente séparation de l'Europe.

Le lendemain se termine la piste, le fleuve bute contre une falaise de rochers devant laquelle plonge la route. Il faut s'époumonner à hélér des bateliers, et décharger les voitures dans des canots. La pluie tombe, ce qui n'altère en rien la quiétude d'Ivan.

Un commerçant russe nous héberge, mais, hélas! la pluie se met à durer. Elle tombe à tel point que le village prend l'aspect d'un vaste marécage. Dans les accalmies j'accompagne Ivan à la chasse aux canards sauvages. Il a emmené une petite chienne merveilleusement dressée à ramener les gélinoites et les canards qui errent dans les eaux et les touffes de buissons.

Pendant trois jours nous sommes retenus sur les bords du fleuve, non seulement par la pluie, mais par le manque de bateliers et de canots. La pêche battait son plein, et les pêcheurs indigènes, ces Orodjones, n'étaient pas pressés de cesser leur sport lucratif. Leurs bateaux remontaient chargés jusqu'aux bords de ces saumons dont le caviar a une belle couleur rouge. Ils vont le vendre jusqu'aux stations du chemin de fer et même à Vladivostok.

Ces Orodjones ont une manière de pêcher qui doit remonter au temps d'Homère et par conséquent à l'époque où les mineurs de l'antiquité cherchaient l'or dans le Pactole tout en pêchant également. Ils se servent de longs tridents ou bien d'une sorte de harpon terminé en croc et retenu par une longue corde. Leur adresse est tout à fait remarquable.

Leur costume est aussi pittoresque ; une culotte courte et une veste serrée à la taille par une courroie, mais tout cela est en pièces irrégulières d'étoffes voyantes, dessinant des arabesques aux manches et autour du cou.

Leur chaussure, c'est le mocassin comme chez les Peaux-Rouges. Leur longue chevelure noire, d'un noir de jais, est disposée en deux tresses relevées sur la nuque, maintenue par une énorme agrafe de cuivre incrustée de pierres de couleur, et allant d'une oreille à l'autre.

Si ce sont ces gens-là qui sont devenus les Mohicans d'Amérique, on regrettera d'autant plus que les Yankees aient détruit une race qui était belle et dont certaines qualités valaient bien les nôtres. Leur victoire facile, les Yankees la durent davantage encore à l'alcool qu'aux coups de fusil. Et dire que depuis ils ont inventé pour eux la prohibition !

Enfin, au bout de trois jours et à

quatre heures du soir, nous avons la joie de trouver deux canots à notre disposition. Il ne faut pas longtemps pour charger l'un de nos provisions et des outils, et pour disposer dans l'autre nos bagages avec l'inséparable chien de chasse.

Comme payeurs nous avons deux jeunes ménages, tout jeunes ; chaque couple ne dépasse pas trente-six ans. Le mari se tient à l'avant, la femme à l'arrière. Ces canots ont une dizaine de mètres de long : l'avant a une forme originale : au lieu de s'effiler en pointe, il s'évase comme une conque, afin de glisser sur l'eau au lieu de la couper. C'est que le but n'est point d'aller vite (ces Indiens comme les Russes ont toujours le temps, cette richesse inépuisable), c'est pour loger le poisson pris en route et ne pas gêner les payeurs ni les passagers. L'ensemble de la pirogue est d'une seule pièce. Le mouvement est donné par des pagaies, et lorsqu'on est dans les rapides, par de longues perches, tout comme en Guyane.

Notre payeur s'appelle Ben-Tuy, mais Ivan, qui tient à le russifier, l'a baptisé Krasno, pour sa belle couleur rouge. Au début, tout va bien entre des rives bordées de sapins et des lointains de collines. Le principal était de partir, car alors on ne revient pas. Une fantaisie aimable d'Ivan : en souvenir de l'Iman, il me donne une clochette en or fondu, l'or de l'Iman.

Paysage sévère à côté des riants paysages guyanais. Et pourtant les indigènes des deux pays ne sont pas si différents ; ceux de Guyane, il est vrai, sont métissés souvent, et rien ne dit qu'ils n'aient pas du sang chinois, s'il se peut que les Orodjones aient autrefois peuplé les Amériques. Les Emerillons rappellent tout à fait

les Peaux-Rouges. Ici ils ont des loques de couleur, là-bas ils s'en passent à volonté. Mais ici il fait froid, et ce sera bien pis lorsque la neige et la glace recouvriront ces rives déjà sévères.

A la nuit, on dresse la tente et on

mitive, aidée toutefois de quelque confort et d'un abri contre les éléments et contre les animaux malfaisants, car il y a des tigres dans la région, et ils sont magnifiques. Comment y sont-ils venus, nous verrons bien.



Placer aurifère de l'Iman. Déblaiement de la surface.

fait du feu. Ivan est fort habile à cuisiner, avec son sauvage ; il est visiblement dans son élément.

Le lendemain pas trace d'habitations : les canots se suivent bien, grâce aux cris des Indiens et aux rires de leurs femmes. Nous campons le soir au confluent d'une rivière. Qu'elle est pittoresque, notre cuisine en plein air ! Marmite et théière ronflent sur le feu, un feu qui n'écarte guère l'obscurité, mais un peu le froid. Singulier attrait que celui de cette vie pri-

Le jour suivant, Krasno signale une loutre de rivière, superbe fourrure. Ivan tire mais sans succès, elle s'enfonce dans une grotte sous le niveau de l'eau, après nous avoir entraînés au hasard.

Nous sommes même dans une mauvaise passe, un bras du fleuve obstrué par des arbres écroulés. Il faut décharger le canot, le hisser par-dessus les bois, enfin transporter les bagages. Personne ne s'amuse. Et le second canot n'arrive pas.

Il est tard, mais la nuit est claire.

Seuls encore le matin, le sol est couvert de givre. Les barrages de bois recommencent, la journée est pénible, les berges sont escarpées. Le soir seulement, nous retrouvons le lit

l'inventeur de la mine d'or, un vrai singe, d'après Ivan. La hutte présidentielle est au bout du district. Il a deux femmes et deux troupes d'enfants. La polygamie n'est pas un cas pendable, elle est plutôt un moyen d'avoir des servantes.



Tranchée de prospection à Iman.

de l'Iman, mais non pas le canot espéré.

Krasno et sa femme ne s'en soucient guère. Ils sont gais comme des pinsons, sans cause apparente. Savent-ils quelque chose ? Voici des huttes d'Orodjones, comme un petit district habité, un plateau fertile entouré de petites montagnes. C'est la République de Laoul, indépendante des Russes. Elle a des pêcheries, des minoteries même, enfin un président qui n'est autre que ce fameux Yao,

Les Russes ont construit une école pour amorcer la République, en lui apprenant le russe. Nous descendons à terre pour voir les cultures. Ivan connaît tout le monde ; nous traversons des plantations de maïs, de blé, des jardins potagers. Au bord du fleuve, des centaines de saumons séchent au soleil, et enfin le soir nous sommes chez Yao.

Il est absent, mais il y a son fils Yanguilé, un solide gars trapu, de 15 à 16 ans, qui fit ses preuves l'an dernier

au voyage pour l'or ; il conduisait un traîneau à chiens. Passionné pour la chasse, il admire Ivan et son attirail, il compte bien sur un cadeau.

La hutte est vaste, un hall central et deux salles, dont une à notre disposition. Enfin j'apprends ce qui faisait la joie de nos canotiers : Mme Krasno est une fille de Yao, elle est en famille ; c'est cette visite qui nous a valu nos canotiers. Tout le monde est de la famille. Seulement il y a une ombre au tableau, on ne pourra plus partir si vite, et nous qui sommes si pressés ! Ce n'est pas intéressant pour nous. Ivan, lui, en prend son parti avec le flegme russe : il est très bien ici. Que lui importent la neige, le gel ! Si la rivière gèle, eh bien, on attendra, un mois s'il le faut. J'en rirai, mais plus tard.

Il faudra bien partir.

Et en fin de compte, nous partons le surlendemain. Un indigène sur la rive est en train de pêcher, il est superbe, nu-tête avec plumes, et nupieds, son large collier de cuivre brillant sur ses tresses noires. Il tient son trident et s'avance comme un chat sur le sable, penché en avant ; il a vu un poisson. D'un geste sûr, il le frappe en plein, le ramène sur la berge, et d'un coup de pied l'arrache du trident.

Quel type de primitif ! Et il enlève le caviar pour dévorer sa proie encore tiède. Et puis il nous demande asile dans le canot pour pêcher plus loin.

Krasno se querelle avec sa moitié ; jalousie, dirait-on, du nouveau venu. Elle rit à gorge déployée au lieu de payer. Lui se fâche, l'orage menace. Le voilà qui vient à l'avant, et la frappe de sa pagaie ; le pêcheur est indifférent. Il casse sa pagaie sur le dos de sa femme au risque de nous faire chavirer, car l'eau rase les bords. Et

la voilà qui pleure avec autant de fracas qu'elle riait tout à l'heure. Il est temps de finir ce badinage, l'eau est froide en cette saison. Ivan ne fait que sourire du badinage.

Encore deux jours de canotage, chasse et pêche sans incidents, et nous débarquons pour suivre un sentier en pleine forêt de sapins. Ivan me conte la première course de Yao et Yanguil en cet endroit. Leur retour faillit être tragique. Le fleuve dégelait en masse ; c'était la débâcle, il fallait chercher les passages encore solides. Plusieurs fois, père et fils plongèrent dans l'eau, ils s'en tirèrent sans même un rhume.

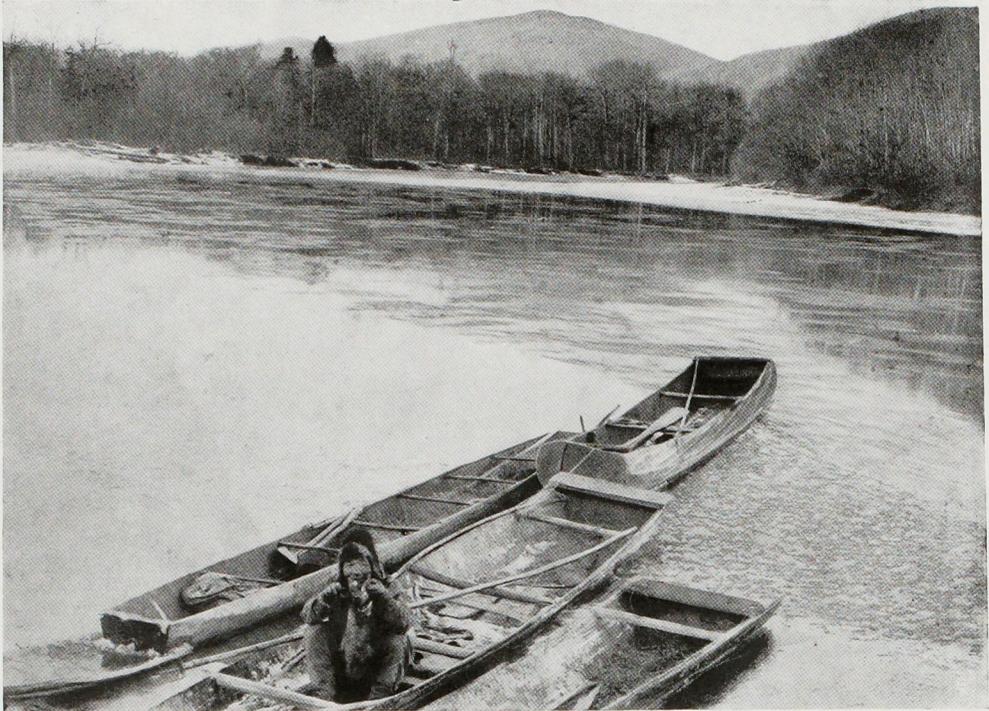
Voici le placer nouveau. Il n'y a qu'une baraque en bois pour abriter une dizaine d'hommes et une plus petite pour la direction. A peine arrivé, on me montre un tigre qui vient d'être abattu, il est jeune et n'a pas encore tout son pelage d'hiver. Ces beaux tigres de Mandchourie semblent devoir être les descendants de ceux qui ont envahi ce pays lorsqu'il était plus chaud, c'est-à-dire lorsque le courant chaud appelé courant japonais, analogue à notre Gulf-Stream, suivait la côte sibérienne.

Pour l'exploitation, il y a tout juste les appareils primitifs habituels. Les Russes pourtant ont ajouté un petit trommel pour débourber l'argile. Les tables de lavage sont recouvertes d'une couverture grossière (la toison des anciens) ; le sluice ou *koulibine* est court, muni de rifles, les sables riches sont lavés dans un petit sluice latéral ou dans une caisse ordinaire.

Les transports du sable se font dans les charrettes ou *tarataïkas* à un cheval : la différence avec la Guyane, c'est que les rivières aurifères sont plus larges et demandent plus de transports. Bien entendu, les

grandes exploitations en grandes rivières sont autrement organisées, tout comme les exploitations par dragues en Guyane. Là-bas comme ici, la description serait plus longue, mais ce n'est pas ce que nous entendons décrire ; notre but est de

malgré le froid, comme d'habitude dans cette région, me permit de faire une visite à travers les montagnes du Sikhota-Alin jusqu'à ces mines de calamine dont j'ai dit un mot et qui étaient situées exactement sur l'autre versant de la chaîne. C'est curieux



Iman. Un Orodjone, mangeur de poisson cru.

donner une idée des régions aurifères.

En Sibérie, l'hiver est la saison des prospections ; le sol gelé favorise les fouilles jusqu'à 3 et 4 mètres de profondeur, et les parcours en traîneau sur la glace sont autrement rapides qu'en canots.

Mon retour au printemps après cette saison dans les splendides paysages de l'hiver sibérien fut marqué par quelques incidents. Disons d'abord que la saison, ensoleillée

comme on peut supporter aisément ces voyages de plusieurs jours à cheval, sans abri pour les nuits.

L'hiver avait été froid, mais il était tombé très peu de neige. La température se maintient autour de 20 degrés au-dessous de zéro. En mars, le fleuve, complètement gelé, semblait se prêter à une course rapide. Nous partîmes au lever du jour dans un traîneau amené de Laoul par le terrible Yao accompagné de sa femme préférée. Ces deux sauvages

avaient avec eux leur dernier-né, âgé d'environ 15 mois. On le voyait de temps en temps aux placers, ce vieux Peau-Rouge avec ses plumes, sa taille forte et ramassée, sa figure large, ses pommettes saillantes, ses boucles d'oreilles et son beau collier. Il parlait un charabia russe dans lequel il pataugeait avec un sérieux comique. Mais de quels yeux luisants il dégustait le vodka ! C'était une passion, mais elle ne l'empêchait pas de bien travailler.

Il était le plus habile et le plus dévoué de nos canotiers. Un jour, chargé d'un message important relatif aux concessions, il avait fait, en été, en vingt-quatre heures, les 80 verstes (86 km.) de Laoul à la mine. Il craignait des concurrents pour la concession.

Cette fois, c'était facile. Le jour se lève encore tard en mars, et la nuit tombe vite, mais la pleine lune éclairait la glace pendant les dernières heures avant Laoul, et nous revîmes le joyeux Yanguilé.

Le lendemain la neige tombait abondamment, à tel point que les chemins à travers la campagne de Laoul devenaient difficiles, et pour comble Yao avait accepté la surcharge d'un Orodjone égaré. On avançait peu. La neige aveuglait, chassée par un vent violent. On dut s'arrêter à la dernière hutte pour attendre la fin de la tourmente : ces blizzards n'arrivent heureusement qu'une fois ou deux pendant l'hiver sibérien.

Ce fut une nuit inoubliable chez ces Orodjones. La grande pièce de la hutte servait de cuisine, atelier, tout ce qu'on voudra, sur la terre nue. Un papier jaune et sale remplaçait les vitres : la salle était encombrée de toute une foule en quête d'un abri contre la tourmente. Je vois encore vingt ou trente personnes qui

mangent, font du thé, fument à la lueur de bougies fumeuses. Le foyer se compose de deux réchauds sur des troncs d'arbres, mais il y a tant de monde que la température est supportable sinon l'odeur. Sur les côtés de la salle des bancs inclinés permettent de s'étendre, mais beaucoup sont roulés à terre dans des ouvertures. Mon lit de camp surnage comme une île dans ce fouillis où je distingue des enfants, deux à deux dans une peau d'ours, des poulets, des rats, enfin un petit porc, favori de la famille. Je dormis fort peu dans cette atmosphère, mais le spectacle compensait.

Au matin la neige cessa. Nous allions faire d'une traite les 70 kilomètres restants jusqu'au prochain village.

La glace du fleuve était irrégulière, il y avait eu plusieurs prises successives, qui formaient de petites collines de glace, comme des icebergs qu'il fallait contourner en cherchant un passage. La campagne était d'une blancheur éblouissante, et le ciel absolument bleu. Il avait neigé moins qu'à Laoul, et le traîneau avançait facilement. Dans les rapides, la glace nous portait bien, grâce au dernier gel, de sorte que Yao, qui connaissait d'ailleurs les passages dangereux, ne s'en préoccupait plus. A la fin, il tenait dans ses bras son fils endormi. Ce merveilleux bébé n'avait pas poussé un cri. Le père le contemplait en extase, il semblait dire : « Ce sera un autre Yao ».

La Sibérie a dû produire environ 2.200 tonnes d'or, soit près de sept milliards d'avant-guerre, mais il y a dans cet immense pays une centaine de districts aurifères dont les plus riches ont été ceux du Vitim et de la Sibérie orientale. On ne peut faire de comparaison avec la Guyane,

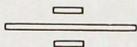


Chinois chercheurs d'or.

ou bien il faudrait lui ajouter tout le Brésil et au delà.

Bien qu'étalon, l'or a varié de valeur absolue suivant la quantité des

marchandises offertes. Ce fut même l'argent qui prit sa place quelque temps au commencement du moyen âge.



# VARIÉTÉS

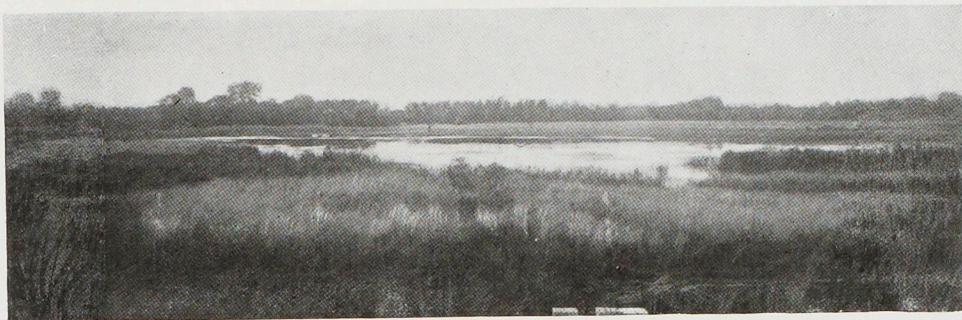
---

## LE RAGONDIN EN LIBERTÉ

On sait que cet intéressant rongeur est depuis quelques années acclimaté en France avec succès et que son élevage

dins mis ainsi en semi-liberté ou en liberté complète.

Ces animaux paraissent non seulement s'être admirablement comportés



Aspect de l'étang du D<sup>r</sup> Maurice, au moment de l'introduction des Ragondins.

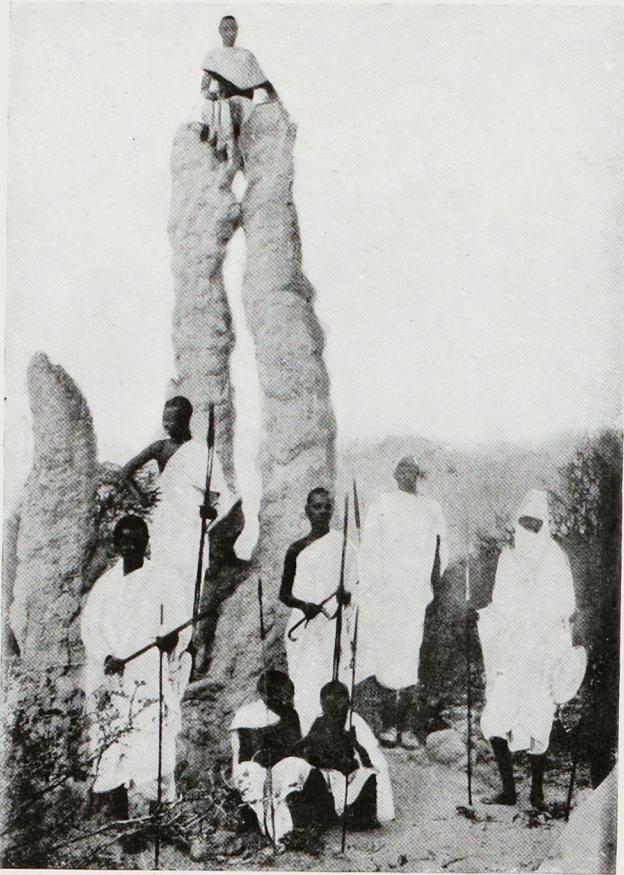
au titre d'animal à fourrure connaît en ce moment une vogue très réelle.

Un éleveur, M. le Docteur Maurice, a eu l'idée de lâcher une partie de ses animaux dans les étangs de sa propriété de Sologne, à Yvoy-le-Marron, et de surveiller ce que devenaient les Ragon-

dans de pareilles conditions, mais encore paraissent appelés, de par leur genre de vie, à rendre les plus grands services dans l'entretien des étangs. Les Ragondins recherchent leur nourriture parmi les herbes aquatiques sans valeur, les massettes, les joncs, les roseaux. Il



Aspect du même étang, douze mois après l'introduction des Ragondins. L'étang est faucardé. Les tiges mortes qui restent vont bientôt disparaître.



Termitières du désert éthiopien.

Cl. Maurel.

en résulte un faucardage parfait des étangs, qui augmente sensiblement leur surface aquatique et leur rendement en poissons.

On peut voir sur les photographies précédentes le travail fait par des Ragondins lâchés dans un étang, en douze mois de temps, de septembre 1930 à septembre 1931.

Cet étang, très peu profond, était envahi par des graminées flottantes et par des roseaux épais. Les graminées du centre disparurent très rapidement; on n'en voit aucune trace sur la 2<sup>e</sup> photographie.

Les roseaux, rongés petit à petit, ne montrent plus que des tiges mortes visibles encore à la périphérie, surtout

à droite et à gauche de la photographie. D'ici peu, toutes les tiges restantes, déjà pourries, tomberont.

En dehors de l'eau, ou dans les endroits marécageux peu profonds, subsistent les petits juncs que l'on voit tout autour du miroir d'eau.

La surface de l'étang a largement doublé, ce qui est plaisant à l'œil et très appréciable pour la pisciculture. De plus les excréments du Ragondin sont rejetés dans l'eau, ce qui sert de nourriture aux poissons.

Le poisson et son frai, le gibier et ses œufs, les arbres utiles, tout est ménagé. Seule une grosse densité pousserait les Ragondins à attaquer l'écorce des arbres; ils préfèrent avant tout les herbes aquatiques qui poussent en pleine eau.

#### TERMITIÈRES D'ETHIOPIE

C'est dans les régions semi-désertiques d'Ethiopie dont l'altitude est inférieure à dix-huit cents mètres environ que l'on trouve des termitières construites au-dessus du sol. Là, les pluies sont très peu abondantes et, presque toute l'année, la terre est exposée aux rayons brûlants du soleil. Les termites sont invisibles dans leurs demeures à l'aspect parfois étrange. Ces monticules mettent une note caractéristique dans ces paysages africains.

Ce sont généralement des dômes d'un ou deux mètres de haut; parfois c'est une sorte de bonnet de coton à l'extrémité pointue; ou bien c'est une sorte de colonne bizarrement contournée qui s'appuie contre un arbre, ou encore c'est une gigantesque

asperge ou une sorte d'obélisque qui peut atteindre une hauteur de quatre à cinq mètres.

La photographie, qui a été prise dans le désert Somalie et qui est due à l'obligeance de M. Maurel, ancien directeur de l'École de l'Alliance française d'Addis-Abeba, donne un aperçu de l'étrangeté de l'aspect que peut parfois revêtir une termitière.

UN PROBLÈME A ÉTUDIER :  
LA QUESTION SAO

Dans le Bornou camérounien et au pays kotoko, l'origine de la légende des géants semble manifeste : elle aurait tout simplement pour base l'existence, en de nombreux points du territoire envisagé, de jarres de poterie quelquefois énormes : « puisque les marmites en terre des habitants actuels sont de

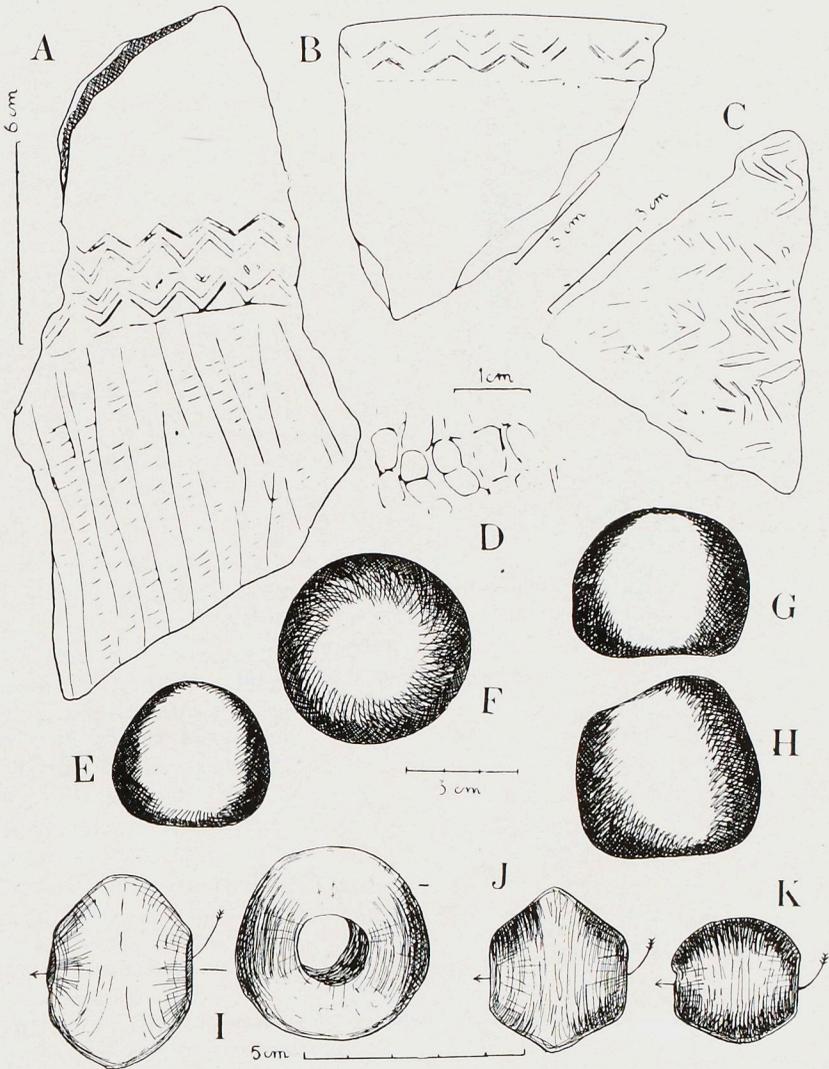


Fig. 1. — A.-D. Types d'ornementation de jarres funéraires sao.  
E.-H. Balles de pierre dans une petite jarre d'afade. — I.-K. Balles d'argile percées.

taille très médiocre, des *bourmas* d'un volume aussi insolite ne peuvent avoir appartenu qu'à une race de géants ». Malheureusement il n'existe pas de rapport constant entre la taille des hommes et celle de leurs *bourmas*, d'autant plus que ces jarres sont, le plus souvent peut-être, funéraires.

On attribue ces poteries à la race disparue des Saos, que l'on doit peut-être compter parmi les ancêtres des Kotokos; ceux-ci, du moins, possèdent un folklore assez fourni concernant les Saos, et semblent avoir conservé quelques mots

de leur langue. Souvent la ville kotoko actuelle couronne une antique cité sao.

Aucun travail d'ensemble méthodique n'a jamais été consacré à la question sao : les éléments d'une enquête seraient pourtant faciles à recueillir et les points à fouiller sont aisés à indiquer. Les stations archéologiques sao se présentent sous deux types différents : tantôt il s'agit de buttes (reste d'agglomérations anciennes), tantôt les objets (ici des jarres funéraires) se trouvent au-dessous du niveau du sol actuel : les berges argileuses du Logone, entaillées

par la crue et formant de petites falaises, fournissent parfois (Logone Birni, Kousseri) des coupes d'une netteté schématique du type de gisement souterrain.

Parmi les endroits que j'ai visités, les points à étudier spécialement seraient : Makari (versant Est de la butte du *maï* et une butte au Sud de la précédente), Fima, Msukuli (village abandonné, butte entièrement couverte de poteries), Afade (butte importante), Kousseri et Logone Birni (sépultures dans les berges du fleuve).

Voici quelques notes sur les jarres que j'ai examinées moi-même.

1° Afade. — 1. *Bourma*, haute de 40 centimètres, décorée de lignes sinueuses parallèles, contenant 74 boules de pierre. — 2. *Bourma*, haute de 35 centimètres, décorée de punctuations irrégulières, fermée par un débris de poterie (reste de couvercle ?) contenant 34 cailloux, dont 32 boules, 1 cône et 1 cylindre. La présence de *bourmas* remplies de balles de pierre plus ou moins sphériques dans le sol d'une butte qui a dû être fortifiée, s'expliquerait s'il s'agit de dépôts de projectiles (?). — 3. J'ai vu à

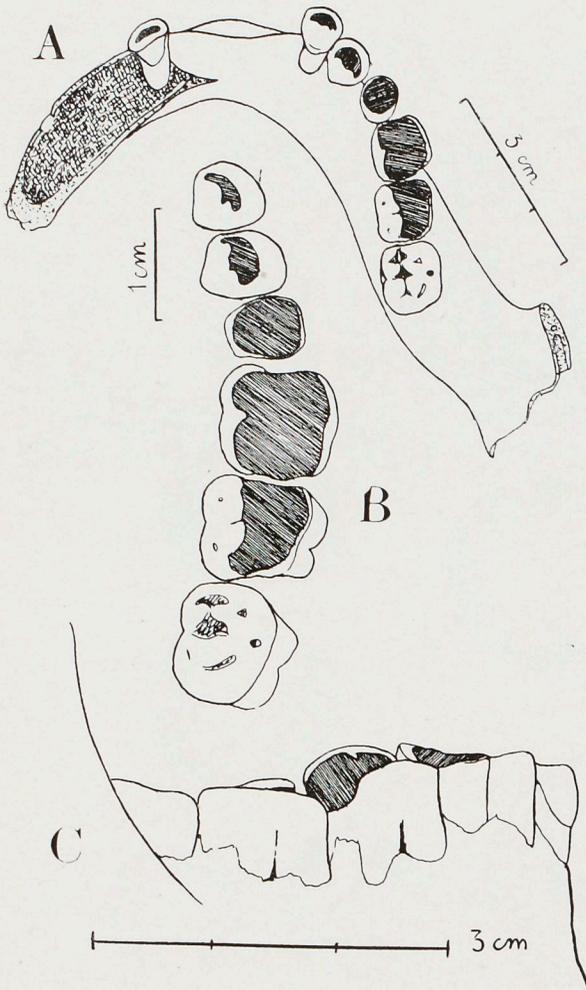


Fig. 2. — A.-C. Curieuse usure en gouttière sur une mandibule sao par abrasion et creusement des dents inférieures par les supérieures.

Afade des jarres du grand modèle, hautes de 1 m. 10, aux parois de 2 à 3 centimètres d'épaisseur.

2° Kousseri. — 1. Jarre (80 × 50 cm.) contenant des débris de poterie, des ossements humains, des disques percés

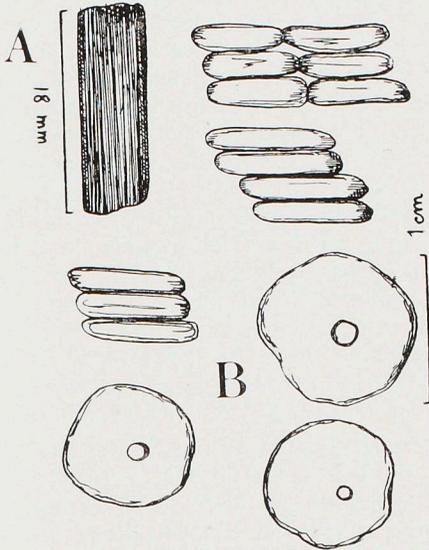


Fig. 3. — A. Perle de verre d'une sépulture sao de Kousseri. — B. Disques en œuf d'autruche (ayant fait partie d'un collier ?)

en œufs d'autruche, 2 perles rougeâtres (cornaline ?). — 2. Jarre (90 × 50 cm.), bords nus, sans chevrons, contenant de la poterie, des os humains (pas de dents), 1 boule d'argile percée (poids de filet de pêche ?), 1 perle cylindrique de verre bleu pâle strié, des os de poissons (grand silure, *Synodontis*). — 3. Jarre contenant des os humains (avec des dents) et une multitude de petits disques percés en œuf d'autruche.

3° Logone Birni. — 1. Jarre (70 × 25 cm.), fermée par une *bourma* renversée en guise de couvercle, contenant des os humains et des galets. — 2. Jarre (85 × 50 cm.), contenant de la poterie, des charbons, des os humains (les os longs debout). — 3. Jarre vide (fond du vase atteignant 12 centimètres d'épaisseur). — 4. Jarre (90 × 45 cm.) fermée par une calotte de 45 centimètres de

hauteur percée au sommet, vidée par les eaux de ruissellement. — 5. Jarre (105 cm.), vide (violée ?). — 6. Jarre (120 × 50 cm.) contenant seulement des os humains.

Les jarres sao que j'ai vues peuvent donc atteindre 1 m. 20 de hauteur ; quant à l'épaisseur des *parois* elle semble osciller entre 1 et 5 centimètres. La poterie est extrêmement semblable d'aspect aux autres céramiques soudanaises et aux poteries anciennes du Sahara. La teinte va du rose au brun, la tranche peut présenter une zone charbonneuse par insuffisance de cuisson.

Espérons que la mission ethnographique française Dakar-Djibouti, qui doit séjourner précisément dans le pays kotoko, va se préoccuper tout spécialement de la question sao et ne pas quitter la région sans y réunir d'abondants documents sur un problème mal connu et plein d'intérêt.

TH. MONOD.

LE « JARDIN DES PLANTES »  
DANS LE JOURNAL DES GONCOURT

Le dépouillement systématique des trois premiers volumes du *Journal des Goncourt* (édition Charpentier 1887) ne m'a permis de noter que de rares passages concernant le Jardin des Plantes. Ils sont cependant intéressants et très caractéristiques et il n'est pas inutile, nous semble-t-il, de les publier ici.

*Volume I*, p. 231. — 26 mars 1858 :

Au Jardin des Plantes. Peu de dépense d'imagination de la part du Créateur. Beaucoup trop de répétitions de formes chez les animaux... Comme nous regardions engloûtir une grenouille dans la tête en triangle d'un serpent, et descendre dans son cou à la façon d'un ressort de laiton distendu, une femme, en compagnie de sa bonne, regardait, elle aussi, en détournant les yeux et criait avec une sensibilité qui faisait grand bruit : « C'est affreux ». J'avais à côté de moi la grande marchande de chair humaine de notre temps : Elisa la Farcy II.

Plus loin, aux herbivores, devant l'hippopotame, ouvrant à fleur d'eau cette chose rose et immense et informe qui ressemble à un lotus gigantesque fait de muqueuses, c'est Vigneron, le lutteur.

Voici donc la promenade et la distraction de ces vieux débris du monde antique dans la société moderne, l'athlète et la matrule.

*Volume III, p. 203. — 6 mai 1868 :*

Au Jardin des Plantes. Un beau et primitif tableau de l'amour des grandes races : la lionne attaquant un lion de ses tentations tendres, de ses frottements de caresses, et l'enveloppant de ses chateries puissantes. Cela faisait penser à je ne sais quoi de doux dans la force comme le rut du Paradis... Une comparaison qui ramène mes idées au scandale que devait donner l'Eden, où Adam et Ève ne pouvaient sortir de l'Arbre qu'ils habitaient sans marcher sur un flagrant délit, plein d'incitation pour des gens si peu vêtus... et vraiment la sévérité de Dieu a été grande de leur dresser procès-verbal, et de les mettre à la porte de son jardin, par ce grand garde champêtre au sabre de feu.

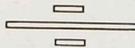
A trois heures, une voiture attelée de deux chevaux qui frémissent et se cabrent, traverse le jardin, où toutes les bêtes se mettent à faire des bonds éperdus. A la grotte des féroces, on découvre la voiture de la toile cirée qui la recouvre, et les employés déballent comme un fromage le colis qui est une

cage contenant deux tigres. Et l'on fait glisser la cage sur les tréteaux jusqu'à une loge dont la trappe se lève. Presque aussitôt un tigre se décide à entrer, mais l'autre, flairant longuement le plancher et reniflant la prison, bute devant la loge, rappelle l'autre dans la langue que les animaux ont entre eux et tous deux, après une terrible passe de leurs formidables pattes, se refusent à sortir, la gueule et l'œil retournés vers le vent du jardin et la liberté du ciel. On les pousse avec des bourroirs de fer, on les resserre avec des planches passées entre les barres de la cage et, un moment ramassés dans un espace où tiennent à peine deux corps, ils tournoient l'un sur l'autre, souples, élastiques, ondulants, se mêlant et se nouant comme deux serpents.

*Volume III, p. 298. — 16 mai 1869 :*

Contre la grille du Jardin des Plantes et allant à l'hôpital de la Pitié, une vieille femme portée à découvert sur le lit de transport de l'hôpital, une grosse couverture de laine passée comme une grande alèze sous son châle, une ombrelle entre ses jambes, un petit sac de voyage de toile cirée à côté d'elle. Son voile noir relevé sous son pauvre vieux chapeau laisse voir sa face mourante, ses yeux vaguement errants sur le va-et-vient des vivants qui la croisent. De temps en temps, s'essuyant le front, les porteurs l'arrêtent en des stations d'agonie.

E. PSICHARI.



# NOUVELLES ET INFORMATIONS

---

*Ephémérides du Muséum.* — MM. H. Perrier de la Bâthie, le naturaliste bien connu, et Louvel, chef du service forestier à Tananarive (Madagascar), ont été nommés Correspondants du Muséum.

— Le Laboratoire d'Entomologie a reçu de M. Clavareau, de Bruxelles, le don de sa collection de Chrysomélides exotiques, exception faite des espèces africaines offertes au Musée du Congo belge.

— Le Service de Culture a reçu du 15 janvier au 17 février 1932, 125 plantes vivantes et 2.158 espèces à l'état de graines.

— La Ménagerie du Jardin des Plantes a reçu un couple de renards argentés offert par M. Mamy, un Lama offert par MM. Court et Storey, un Mouflon de Corse offert par M. Pitti-Ferrandi, de Bastia. Le Zoo de Vincennes a reçu un lionceau offert par l'ingénieur-aviateur Goulette.

— Sur l'initiative de M. A. Gruvel, professeur au Muséum, directeur de l'Aquarium du Musée permanent des Colonies, et sous l'égide des Amis du Muséum, une séance de projection de films documentaires a eu lieu à l'amphithéâtre Cuvier, le 24 février dernier. M. le Gouverneur général Olivier présidait la séance, qui avait attiré un très nombreux public. Tous les films avaient été réalisés par Albert Mourlan, spécialisé dans les films documentaires qu'il sait compléter et préciser par des dessins animés. Retenons notamment ici le beau film pris à l'Aquarium, qui vaut

à la fois par le côté artistique et scientifique. Ce film est destiné à être accompagné d'un commentaire sonore et nous espérons le revoir bientôt, présenté à nouveau au Muséum, sous sa forme définitive.

— On sait tout l'intérêt que présente l'étude faunistique du canal de Suez, au point de vue de la migration des espèces, de la mer Rouge vers la Méditerranée. M. le professeur Gruvel commencera dès cette année un ensemble de recherches méthodiques et de longue haleine à ce sujet. Il s'est embarqué le 12 mars dernier à destination d'Ismaïlia.

— On sait que le gouvernement général de Madagascar a fait créer par décret (*Journal officiel de la République française* du 5 janvier 1928) dix réserves naturelles situées dans des régions les plus représentatives du point de vue biogéographique. Ces réserves naturelles sont affranchies de tous droits d'usage, fermées à la chasse, la pêche, l'exploitation des carrières, la récolte des produits naturels. Les recherches et exploitations minières y sont également interdites. Elles sont, en outre, placées sous le contrôle scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle.

Dans la séance du 18 février dernier, l'Assemblée des Professeurs de notre grand établissement scientifique, sur la proposition de M. P. Lemoine, directeur du Muséum, a désigné M. G. Petit comme délégué officiel du Muséum pour organiser, d'accord avec M. le gouverneur général Cayla, le statut adminis-

tratif de ces réserves et pour amorcer leur inventaire scientifique méthodiquement conduit.

Le voyage de M. G. Petit, qui s'embarquera le 1<sup>er</sup> avril à Marseille, coïncidera avec le passage à Madagascar du prince Léopold de Belgique. Le prince Léopold est un fervent et savant naturaliste. Président du Parc national Albert, au Congo belge, dont le vice-président est le Dr Van Straelen, directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, le prince Léopold s'intéresse passionnément aux grandes questions de la protection de la nature. Nous savons qu'il est extrêmement désireux de visiter quelques-unes des réserves malgaches dont le délégué du Muséum lui fera connaître et admirer la faune et la flore si caractéristiques.

M. G. Petit est accompagné de M. Roger Mourlan, cinéaste spécialisé dans les films scientifiques et documentaires, chargé de mission du Muséum, en vue de réaliser un grand film sur l'histoire naturelle de la Grande Ile.

Le voyage de M. Petit durera six mois environ. M. Petit sera relevé à Madagascar par M. Léandri, assistant à la chaire de Phanérogamie du Muséum, qui continuera les recherches entreprises par M. Petit.

\* \* \*

On sait que M. Aug. Chevalier, professeur de Botanique appliquée au Muséum national d'Histoire naturelle, qui consacra autrefois de longues années à l'exploration géographique de nos colonies et à l'étude de leur végétation et de leurs ressources agricoles et forestières, se trouve actuellement en Afrique centrale, chargé d'une nouvelle mission par M. Carde, gouverneur général de l'Algérie, et par M. Brevié, gouverneur général de l'Afrique occidentale.

Après un séjour d'un mois dans le Sahara algérien, la mission a quitté Reggan le 12 janvier, pour traverser le Tanezrouft et continuer ses études au Sahara soudanais et dans la colonie du Niger.

Elle a pu rassembler une ample documentation sur la flore du Sahara et sur les cultures des oasis, en visitant tour à tour celles de Biskra, de l'Oued Rirh, de Touggourt, de Témacine, de Ouargla, de El Goléa, de Timimoun, d'Adrar, de Taourirt.

Elle a commencé l'installation d'un petit jardin d'essais à Reggan sur un terrain mis à sa disposition par la Compagnie Générale Transsaharienne. Elle a déjà pu expédier au Muséum d'importantes collections botaniques, zoologiques et géologiques.

M. Chevalier a constaté que ce ne sont pas seulement les conditions climatiques défavorables qui dégradent progressivement la végétation. L'homme est le principal responsable du dépeuplement végétal du désert (pacage des chameaux, arrachage de toutes les souches donnant du bois de feu). Cette action dévastatrice qui s'exerce depuis des millénaires, a contribué, pour une large part, à la régression du tapis végétal de ce pays. Le beau réseau de routes sahariennes créé sous la direction du général Meynier, la sécurité qui existe aujourd'hui dans presque tout le Sahara facilitent beaucoup les recherches scientifiques et, quoique parcouru par de nombreuses missions depuis quelques années, le grand désert est loin, encore, d'avoir livré tous ses secrets.

\* \* \*

Le Dr Burgess Barnett succède à Miss Joan Proter comme conservateur du Service des Reptiles, à la Société zoologique de Londres. Il prendra son service en mai, dès son retour de Lobitos (Pérou). Le Dr Barnett s'est toujours occupé des Reptiles et Amphibiens vivants. Il a bien souvent enrichi les collections de la Société zoologique et s'est fait remarquer par son habileté à manier les serpents dangereux du laboratoire.

\* \* \*

La plus grande défense de Mammouth connue paraît être celle que le départe-

ment de géologie du British Museum vient de recevoir comme don des établissements Rowland Ward. Elle ne mesure pas moins de 14 pieds de long (4 m. 2672).

\* \* \*

Le Comité permanent des Congrès internationaux de Zoologie nous informe que, conformément à la résolution votée par le XI<sup>e</sup> Congrès, à Padoue, en septembre 1930, et après assentiment des autorités portugaises, le XII<sup>e</sup> Congrès international de Zoologie se tiendra à Lisbonne au cours de l'été 1935, sous la présidence de M. le Dr Arthur R. Jorge, professeur à l'Université de Lisbonne et directeur du Musée Bocage.

\* \* \*

Mlle Éliane Basse, agrégée de l'Université, qui vient d'accomplir une longue, courageuse et très fructueuse mission géologique et paléontologique à Madagascar, est récemment rentrée en France.

M. le Professeur Bluntschli et son assistant M. Brandès, dont nous avons annoncé en son temps le voyage d'études à Madagascar, sont également, depuis peu, de retour. Les documents embryologiques recueillis par MM. Bluntschli et Brandès, concernant notamment les Lémuriens, sont de premier ordre.

M. Bluntschli se plaît à reconnaître l'aide efficace qu'il a reçue de l'Administration centrale, du Service des Forêts, de la Direction des Chemins de fer et de l'Académie malgache.

M. Bluntschli commença ses recherches dans la région de Tampina, à 50 kilomètres au sud de Tamatave. Elles furent poursuivies entre Maroantsetra et Antalaha, le campement ayant été installé au col Pierre Radama, à une altitude de 1.000 mètres.

Au début de septembre 1931, les naturalistes étudièrent la région de Fort-Dauphin et notamment la forêt d'Andahohelo. Le quatrième et dernier centre de recherches choisi par MM. Bluntschli

et Brandès fut le cours supérieur du Mandrare, au sud de Behara. Ils eurent la surprise de rencontrer là, dans la brousse à Euphorbes, des centaines de *Microcebus murinus* qui fournirent un matériel embryologique considérable, comprenant tous les stades de développement. On peut se faire déjà une idée de l'importance des récoltes de MM. Bluntschli et Brandès, d'après l'arrêté en date du 11 décembre 1931 (*J. O. de Madagascar et Dépendances* du 19 décembre 1931) qui autorise l'exportation, par ces naturalistes, de « 300 dépouilles de lémuriens et 300 peaux d'oiseaux et et de mammifères divers », et de « 75 lémuriens vivants ».

\* \* \*

*La Terre et la Vie* a plusieurs fois publié des informations concernant le Congrès international pour la Protection de la Nature, qui s'est tenu à Paris en juin 1931. Les comptes rendus de ce congrès sont actuellement à l'impression et verront le jour d'ici peu. Nous avons signalé (n<sup>o</sup> 8, p. 507) l'important message adressé au Congrès par S. E. J. Ramsay Mac Donald. Nous sommes heureux de donner aujourd'hui à nos lecteurs la traduction de cet intéressant document :

« Dans tous les territoires dont il a la charge, le gouvernement de Sa Majesté du Royaume Uni se considère comme le défenseur des idées de protection de la Nature, non seulement dans l'intérêt de ses habitants actuels, mais aussi dans celui du Monde entier et des générations futures.

» La faune et la flore merveilleuses dont la Nature a doté le Monde ont déjà eu à subir de lourdes pertes. Des animaux et des plantes d'un grand intérêt scientifique et souvent d'une grande beauté ont été exterminés ; des documents d'un puissant intérêt géologique ont été détruits et le beau visage de la Nature, défiguré.

Les amis de la Nature peuvent faire beaucoup pour mettre un terme à ces procédés destructifs, mais c'est par

la coopération intime et agissante des gouvernements qu'ils pourront atteindre leurs buts.

» Le développement de nos connaissances a révélé que dans les parties du monde les moins évoluées, le bien-être des populations indigènes dépend souvent du maintien de la subtile harmonie naturelle. Pour cette raison encore, la protection de la Nature doit intéresser profondément tous les gouvernements.

» Le gouvernement de Sa Majesté est pleinement conscient de l'importance de ces considérations et sa politique en Afrique et ailleurs depuis de longues années a été guidée par le sentiment très net du besoin de protection des intérêts humains, certes, mais aussi de celui des merveilles de la Nature.

» Les heureux résultats que les gouvernements peuvent obtenir séparément dans ce domaine sont cependant et forcément restreints. Il peut se faire par exemple qu'une espèce rare, disséminée sur une vaste étendue, fournisse un produit d'une valeur commerciale considérable.

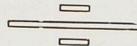
» Cette espèce peut être menacée d'extinction par une destruction inconsiderée, provoquée par des raisons d'in-

térêts commerciaux à courte vue. Il se peut qu'il soit fort difficile à un seul gouvernement de prendre des mesures efficaces pour protéger cette espèce sur son propre territoire, si une réglementation restrictive similaire ne joue pas pour les territoires voisins.

» En ce cas, la coopération des gouvernements de tous les pays où se trouve l'espèce en question et, dans certains cas, la coopération des gouvernements des pays où le dit produit, déterminant une exploitation, une destruction abusive, est surtout utilisé, nous paraît être la condition essentielle d'une action effective.

» Ainsi donc, une action internationale est nécessaire pour soutenir les efforts des gouvernements individuels et c'est pour cette raison que le gouvernement de Sa Majesté saisit avec empressement l'occasion de participer aux travaux de ce Congrès. Tous vœux que le Congrès pourra émettre en faveur d'une coopération internationale plus étroite en vue de la protection de la Nature, trouvera auprès du gouvernement de Sa Majesté un accueil sans réserve et la plus grande sympathie.

» J. R. M. »



# PARMI LES LIVRES

---

*Guide de la chasse et du tourisme en Afrique centrale et spécialement au Cameroun*, publié par M. CHAZELAS, d'après les notes de BRUNEAU DE LABORIE (Commissariat des Territoires africains sous mandat de la France à l'Exposition coloniale internationale). 1 vol. cartonné, 170 pages, 1 carte en couleurs, 3 planches. *Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales*, Paris, 1931.

On sait que Bruneau de Laborie, alors qu'il avait été nommé Inspecteur général des chasses par le ministre des Colonies, et qu'il se trouvait, à ce titre, en mission en Afrique, fut mortellement blessé par un lion, dans la région du Tchad, le 26 juin 1930. Ce qu'était Bruneau de Laborie, en tant qu'homme et explorateur, le gouverneur Bonamy l'indique excellemment dans la préface qu'il a écrite pour le petit livre en question. Il explique aussi que ce livre représente, revues par MM. G. Grandidier et Chazelas, les notes adressées par l'auteur en vue de la publication d'un guide cynégétique.

Ce petit livre comprend 14 chapitres. Il faut les énumérer pour bien indiquer son caractère de « guide », son but pratique :

I. Le pays ; renseignements historiques et géographiques. — II. Voies d'accès. — III. Équipement, campement, vivres, argent et bagages. — IV. Les formalités au départ et à l'arrivée. Pièces dont il faut se munir. — V. Débarquement. Douanes. Introduction, port et circulation des armes et munitions. Moyens de transports locaux. — VI. Postes et télégraphes. — VII. Semis indigènes. — VIII. Conseils d'hygiène et de médecine. — IX. Utilisation alimentaire de certaines ressources locales. — X. Le Cameroun cynégétique. — XI. Vers les régions de chasse. — XII. Les préparatifs cynégétiques et la chasse. — XIII. Préparation des trophées et dépouilles. — XIV. Réglementation de la chasse.

Un appendice important (p. 130-170) a pour titre : Note scientifique et descriptive sur le gibier d'Afrique centrale. Le chapitre X (Le Cameroun cynégétique), comporte, par circonscriptions administratives, avec les caractères climatiques et les ressources de la région considérée, une liste des animaux qu'on y peut rencontrer, désignés par leur nom vulgaire et leurs noms indigènes. La transcription des noms indigènes n'ayant pas été toujours faite par des spécialistes, « est sujette à révision ». Quelques confusions ou quelques erreurs se sont glissées, en outre, dans l'énumération de cette faune. C'est ainsi, par exemple, qu'on retrouve à plusieurs reprises les noms de : caïmans,

iguanes..., qui ne sont point, précisément, des animaux africains.

N'étant pas chasseur, je ne puis apprécier le chapitre XII (Les préparatifs cynégétiques et la chasse). Mais il est dû tout entier à Bruneau de Laborie et il paraît offrir, sur le choix des objectifs par le tireur, des renseignements d'expérience. Le chapitre XIII est fort précieux. Il est, du reste, la traduction résumée du *Rowland Ward's Sportsman's Handbook* (Londres). Même sous sa forme condensée, cette petite étude sur la préparation des trophées et dépouilles comble, en partie, une lacune. Nous manquons, à ce propos, d'un « précis » bien présenté, largement illustré et mis à la portée d'un isolé dans la brousse. Quant à l'appendice, il rendra lui aussi des services. Il est la reproduction partielle d'une étude que M. le Vétérinaire G. Pécaud avait publiée en 1925 dans le *Bulletin de la Société des Recherches congolaises*.

Voici donc un petit livre qui contient une foule de renseignements de toutes sortes et qui sera utile, par delà les chasseurs, au touriste sans arsenal — s'il en est ! — aux néophytes coloniens.

Il est le premier d'une série de *Guides des Colonies françaises* dont il sera rendu compte ici même. On peut dire dès à présent que l'idée qui a présidé à la naissance de cette collection est des meilleures.

G. PETIT.

Docteur DEVEZ. — La Guyane (française). (Exposition coloniale internationale de Paris). *Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales*, Paris, 1931, 1 vol., 70 pages.

J'ai constaté personnellement à plusieurs reprises combien il était difficile de trouver sur la Guyane française des renseignements d'ensemble. L'ouvrage du D<sup>r</sup> Devez complète l'excellente brochure publiée sur « la Guyane française » par l'Agence Générale des Colonies. Il débute par un tableau assez sombre : « L'agriculture fut un moment à l'honneur ; mais la suppression de l'esclavage, puis la découverte de l'or et, plus près de nous, l'exploitation du balata et du bois de rose lui portèrent un coup fatal, en même temps qu'elles déshabituèrent les habitants du travail régulier et relâchèrent le lien de famille. » A cela s'ajoute une « déliquescence politique », l'épuisement des peuplements d'arbres donnant l'essence de rose et le balata, des alluvions aurifères ; en un mot, « les principales sources de richesses se sont aussi tarées, et la crise économique est venue s'ajouter à la crise morale ». Toutefois l'auteur espère

que le gouvernement de la Métropole, qui connaît le mal, « appliquera les remèdes ». Souhaitons que cet espoir ne soit pas déçu.

Des renseignements d'ordre géographique et historique sont tout d'abord fournis par le Dr Devez. La notice historique est empruntée, du reste, au premier almanach publié à Cayenne en 1821. Sa lecture est pleine d'intérêt.

L'auteur passe ensuite en revue les richesses de la Guyane, dont la plus importante est sans contester la forêt.

La sériciculture amorcée en 1840 par le naturaliste Perrotet qui y introduisit le *Bombyx mori*, reprise en 1858 par le créole Michely, qui fit des expériences avec une espèce locale (*Bombyx hesperus*), est aujourd'hui complètement abandonnée.

Après les industries agricoles, le Dr Devez examine les richesses du sous-sol et consacre quelques pages précises à l'or (p. 44-48).

L'élevage fut florissant en Guyane. Non seulement le cheptel local suffisait à la population locale, mais encore permettait l'exportation des bovidés sur la Martinique et la Guadeloupe.

De nos jours, notre colonie est tributaire du Venezuela et du Brésil! Elle ne compte guère que 4.000 têtes de gros bétail au lieu des 25 à 30.000 qu'elle pourrait élever.

Après un aperçu sur l'organisation administrative, l'auteur développe quelques conclusions que suivent en annexe, des « renseignements administratifs ».

Les conclusions ne manquent pas de franchise. Le sol et le sous-sol de la Guyane renferment d'indéniables richesses. Et cependant la presque totalité des affaires tentées se traduit par des insuccès. Les causes? Malhonnêteté des fondateurs, manque d'études ou insuffisance d'études concernant l'affaire, insuffisance des capitaux, impatience des actionnaires, mauvais choix de celui qui doit diriger l'entreprise. D'autre part, ni l'insalubrité, très exagérée, du pays, ni le manque de main-d'œuvre — cet inconvénient doit s'atténuer progressivement — ni l'insécurité, ne peuvent expliquer ou excuser le marasme.

L'auteur paraît attacher grande importance à l'institution du territoire de l'Inini. Là vont être créés des établissements pénitentiaires affectés aux condamnés d'origine indochinoise. C'est l'Indochine qui supportera les frais d'entretien de cette main-d'œuvre pénale, grâce à laquelle de grands travaux de colonisation vont être entrepris. Et les conclusions de l'ouvrage, comme l'introduction, se terminent par une note optimiste.

G. PETIT.

